



Eglise  
protestante  
de Genève



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018-2019



 Témoins  
d'espérance

# SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
AXES STRATÉGIQUES	4
RELATIONS EXTERNES	5
LA MISSION SUR LE TERRAIN	6
PRÉSENCE DE L'ÉGLISE EN AUMÔNERIES	8
UNE ANNÉE RICHE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES	10
INITIATIVES PIONNIÈRES	14
PROJETS DE COMMUNICATION	15
RESSOURCES HUMAINES	16
LES COMPTES 2018-2019 À L'ÉQUILIBRE	18
DONS ET CONTRIBUTIONS: UN BILAN EN DEMI-TEINTE	23
IMMOBILIER: BILAN DES REVENUS ET DES PROJETS DE RÉNOVATION	24
ANNEXE AUX COMPTES	26
INFORMATIONS GÉNÉRALES	34

**Éditeur et rédaction :** Église protestante de Genève (EPG)

**Responsable de publication :** Pauline Cressier  
pauline.cressier@protestant.ch

**Graphisme et mise en page :** Douglas Py, Studio 3virgule14.com

**Correction et relecture :** Le Petit Correcteur – lepetitcorrecteur.com

**Tirage :** 500 – Papier FSC recyclé

**Impression :** Atar Roto Presse SA

**Administration :** Rue Gourgas 24, case postale 73, 1211 Genève 8,  
Tél. 022 552 42 10 – [epg.ch](http://epg.ch) - [info.epg@protestant.ch](mailto:info.epg@protestant.ch) – CCP 12-241-0  
IBAN CH93 0900 0000 1200 0241 0

**Crédits photo :** Aurélien Bergot, Eddy Mottaz, Alain Grosclaude/  
[alaingrosclaude.com](http://alaingrosclaude.com), Silvia Rossi/clic-design.

**Rédacteur.trice.s ayant participé à l'élaboration de ce rapport :** Emmanuel  
Fuchs, Karine Brawand, Blaise Menu, Charles de Carlini, Blaise Extermann,

Olivier Corthay, Lidia Favre-Quattropani, Olivier Probst, Marc-Antoine Aubert,  
Faly Ranaivoson, Olivier Lavy, Emmanuel Rolland, Marc Vuilleumier, Anne-  
Madeleine Reinmann, Eva Di Fortunato, Françoise de Cocatrix, Eric Vulliez,  
Jérémy Dunon, Philippe Leu, Etienne Jeanneret, Amandine Mayer-Sommer,  
France Bossuet, Florence Auvergne-Abrie, Vanessa Trüb, Bruno Miquel,  
Alexandra Deruaz, Michel Chatelain, Laurence Mottier, Dominique Wegmüller,  
Elda Jaroko Lengozara, Philippe Golaz, Valérie Chausse, Michel Nunes, Claude  
Villat.

*Merci aux président.e.s de Région, aux secrétariats des lieux (paroisses, services),  
aux bénévoles et salarié.e.s qui, par leur apport divers, ont permis la rédaction de ce  
rapport.*

## ÉDITORIAL

# « VA AVEC CETTE FORCE QUE TU AS » (JUGES 6, 14)



LA BIBLE N'EST PAS UN LIVRE POUR LES PERSONNAGES HÉROÏQUES! CE SONT PLUTÔT LES PETITES GENS QUI FONT AVANCER L'HISTOIRE: MOÏSE QUI CRAINT DE S'EXPOSER; GÉDÉON, LE PLUS PETIT DE LA PLUS PETITE TRIBU; RUTH, L'ÉTRANGÈRE; PIERRE QUI NE SAIT TENIR SA PAROLE...

À l'image des cinq pains et deux poissons qui ont nourri la foule, Dieu est capable de multiplier l'effet de nos petits commencements.

Notre Église n'a pas la prétention ni la volonté d'être triomphale, mais grâce à une saine gestion, au soutien et à l'engagement de nombreuses personnes, jour après jour au cœur de la cité, elle témoigne de l'Évangile en paroles et en actes avec humilité mais conviction. Durant l'année écoulée, il y a eu des « événements marquants » mais surtout de nombreux « petits moments »: une rencontre d'éveil à la foi, une visite à l'hôpital, une parole échangée à la sortie du culte... N'oublions jamais que ce sont principalement ces moments-là qui, grâce à vous, font la richesse et la vitalité de notre Église. Certes ils sont souvent fragiles, parfois presque insignifiants, mais comme à Gédéon le Seigneur nous dit: « Va avec la force que tu as » et nous fait cette promesse: « Je serai avec toi. »

Ce n'est pas la grandeur ou la publicité qui font la force, la pertinence d'un moment, mais la qualité de ce qui s'y échange. Nous pouvons être fiers de ce qui se vit dans notre Église. Elle regorge de trésors que nous sommes invités à partager à l'occasion de la prochaine Fête de l'Église au printemps 2020.

Tous nos lieux sont encouragés à témoigner de cette richesse en organisant un événement – petit ou grand – avec comme perspective commune d'être fiers d'y convier ses amis.

Je ne saurais terminer cet éditorial au rapport 2019 sans vous remercier chacune et chacun pour votre engagement et votre soutien. Un immense merci!

**« EN FAIT, DIEU N'EN A QUE FAIRE DES HÉROS DE LA FOI. SON TRÉSOR, C'EST NOTRE VASE D'ARGILE, NOTRE FRAGILITÉ, NOTRE HUMANITÉ MAIS AUSSI NOTRE DÉSIR DE NOUS METTRE À SON SERVICE. »**

**Pasteur Emmanuel Fuchs**  
Président de l'Église protestante de Genève

## AXES STRATÉGIQUES

# NOTRE VISION SE CONCRÉTISE, NOTRE MISSION SE DÉVELOPPE

QUE DE CHEMIN PARCOURU DEPUIS LE CONSISTOIRE DE SEPTEMBRE 2013, LORSQUE POUR CONCRÉTISER LA VISION QUE NOUS NOUS SOMMES DONNÉE, LA COMMISSION D'ÉTUDE « VISION ET PRIORITÉS DE LA MISSION » A PROPOSÉ DE S'ENGAGER POUR ASSURER LES PRIORITÉS DE LA MISSION. APRÈS UNE LARGE CONSULTATION DES RÉGIONS ET LIEUX, LE CONSISTOIRE A RÉSOLU DES ACTIONS COMMUNES DÉCLINÉES EN QUATRE AXES PRIORITAIRES EN LIEN AVEC LA VISION DE L'ÉGLISE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION, SUBORDONNÉS À CETTE INTENTION PREMIÈRE : « VIVRE LA PRIÈRE ET LE DISCERNEMENT, OFFRIR LA PLACE CENTRALE À L'ESPRIT SAINT POUR QU'IL NOUS GUIDE DANS NOTRE CHEMINEMENT COMMUNAUTAIRE VERS LA VISION. »

### CES QUATRE AXES PRIORITAIRES SONT :

1. Renforcer la place du témoignage centré sur Jésus-Christ
2. Stimuler la dimension communautaire dans l'Église
3. Porter une attention soutenue aux familles et aux jeunes générations
4. Encourager une Église originale, innovante, missionnaire, audacieuse et diversifiée, particulièrement attentive à ceux qui n'y sont pas

Et depuis, un grand travail a été accompli afin de concrétiser ces actions communes – au nombre de neuf – qui d'ores et déjà ont commencé à voir le jour.

Ainsi, un **guide des lieux et temps de prière** verra prochainement le jour. En effet, dans tous les lieux et chaque jour de nombreuses activités de prière sont organisées. Ce guide en fera connaître toute la richesse.

Le « **bar du paradis** », notre concept de stand dans la rue, constitue une importante action de témoignage hors les murs, action qui est offerte à tous les lieux qui le souhaitent par le même service, et qui rencontre un vif succès.

L'équipe de rédaction de la revue « Perspectives Protestantes » a été sollicitée pour organiser et proposer **une thèse par mois**.

La Compagnie des pasteurs et des diacres se charge de la réalisation de **1000 rencontres par an**. En outre, la Compagnie s'implique dans la mise en œuvre d'une semaine de prière. Celle-ci pourrait avoir lieu dans le cadre de la semaine universelle de prière en janvier.

En ce qui concerne les **familles et les jeunes générations**, 2018 fut l'année de la planification. En effet, à l'automne, nous allons organiser une réception avec les catéchumènes qui ont confirmé dans l'année. Une belle occasion de se rencontrer et de garder le contact. Un autre rassemblement est projeté, celui des anciens catéchumènes des volées des dix à quinze dernières années. Signal que l'Église se rappelle à eux. Un groupe de travail s'y consacre activement. La **journée de la famille**, enfin, est prévue en novembre 2020, à l'occasion de la semaine de la Réformation.

L'action transversale « **L'Église vous invite** » a fait l'objet d'une réflexion particulière. Il a été proposé que la fête de l'Église de mai 2020 se délocalise, quinze jours après le culte à Saint-Pierre, dans les Paroisses, les Régions et les Services, en remplacement de celle qui aurait pu se tenir devant la cathédrale, comme cela était initialement prévu, selon le modèle adopté depuis plusieurs années. C'est une occasion unique pour les différents lieux de notre Église de montrer notre diversité et nos richesses en invitant toutes et tous à y participer.



**Charles de Carlini**  
Vice-président

## RELATIONS EXTERNES

## LOI SUR LA LAÏCITÉ

EN TANT QUE MODÉRATEUR DE LA COMPAGNIE DES PASTEUR.E.S ET DES DIACRES, JE ME SUIS BEAUCOUP INVESTI POUR LA VOTATION CONCERNANT LA LOI SUR LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT (LLE), ACCEPTÉE EN FÉVRIER DERNIER. CE FUT EN CONNIVENCE ŒCUMÉNIQUE AVEC LES ÉGLISES CATHOLIQUES ROMAINE ET CHRÉTIENNE.

## POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

Cette LLE apparaît, malgré quelques défauts résiduels, comme un reflet suffisamment juste d'une situation éprouvée au fil des décennies, ce, d'autant qu'elle intègre des éléments nouveaux et bienvenus : statu quo élargi à d'autres communautés pour la contribution religieuse volontaire, meilleure prise en charge des aumôneries dans les établissements publics (hôpitaux, prisons...) voire publics-privés (EMS...) par contrats de prestations, nette prise au sérieux du fait religieux au niveau de l'enseignement, assouplissement formel des conditions d'usage du domaine public (l'ancienne loi sur le culte extérieur, désormais abrogée, était bien plus rigide).

Devant les recours déposés, la Chambre constitutionnelle tarde à faire connaître sa position, et les règlements d'application que doit préciser le Conseil d'État s'en trouvent d'autant retardés. C'est dommage et peu compréhensible, tant le sujet est d'une importance notoire pour la sensibilité de la République depuis plus d'un siècle. Au sortir d'un XIX<sup>e</sup> siècle très conflictuel et identitaire, notre Église a été fondamentalement et positivement transformée par la séparation Église-État. C'est pourquoi nous avons soutenu avec cette LLE ce qui avait été facteur de paix et de progrès au fil du XX<sup>e</sup> siècle.

## L'ARTICLE PREMIER DE LA LLE RAPPELLE LES BUTS DE LA CONSTITUTION :

1. Protéger la liberté de conscience, de croyance et de non-croyance ;
2. Préserver la paix religieuse ;
3. Définir le cadre approprié aux relations entre les autorités et les organisations religieuses.

Pleinement acquises au premier alinéa, nos Églises sont particulièrement attentives à la question de la paix religieuse. Elles ont pour cela plus d'un siècle d'expérience de séparation d'avec l'État en contexte genevois. Nos Églises ont fait l'expérience d'éléments qui, d'abord vécus comme contrariants, diversement pour chacune, ont néanmoins forgé leur identité actuelle et ont contribué de manière positive à leur rapprochement comme à la promotion de la paix religieuse (ou convictionnelle). Parce qu'elle est déterminante au niveau social et spirituel, c'est donc l'expérience que nous souhaitons à toutes les communautés religieuses comme à ceux et celles qui veulent vraiment contribuer à la qualité du lien social à Genève. Pour l'État et les Églises, ce siècle écoulé a vu un mûrissement réciproque des enjeux liés à la laïcité. Filles de cette laïcité-là, nos Églises sont aujourd'hui devenues et demeurent les principales artisanes de la paix religieuse à Genève.



**Blaise Menu**  
Modérateur

### UNE NOUVELLE CONSTITUTION POUR LA FÉDÉRATION DES ÉGLISES PROTESTANTES DE SUISSE (FEPS)

La FEPS s'est dotée d'une nouvelle Constitution. Les Églises romandes dont l'Église protestante de Genève ont activement contribué à sa rédaction. L'objectif recherché est de renforcer la communion entre les différentes Églises cantonales qui la composent en quittant le modèle d'organisation politique pour

tendre vers un fonctionnement plus ecclésial, plus synodal. Cette communion s'appellera désormais « Église évangélique réformée de Suisse » (EERS). Elle garantira toujours l'indépendance des Églises cantonales mais cherchera à renforcer les liens entre elles et visera à une meilleure cohérence face aux médias et au monde politique notamment.

**Emmanuel Fuchs**  
Président

## SUR LE TERRAIN

## LA MISSION EN ACTIONS

**Blaise Extermann et Olivier Corthay,**

## Région Salève

Notre Conseil a été bien occupé par la rédaction des statuts réglant la collaboration entre nos paroisses. Cette entreprise, ardue et ardue à bien des égards, a été l'occasion d'un dialogue constructif au sein de notre Région, ainsi qu'en lien avec différentes instances et divers partenaires. Nous poursuivons ainsi résolument dans la voie d'une autorité partagée, pour mener à bien des projets communs. Mentionnons pour l'année 2018 **l'Assemblée des anciens, une offre d'excursions, de célébrations et de convivialité** conduite par le ministre Philippe Rohr, qui rencontre un succès encourageant. Nos projets Terre Nouvelle\* trouvent un nouvel élan sous l'impulsion du pasteur Espoir Adadzi, envoyé du Togo par la CEVAA\*\*. L'association TempI'Oz Arts, partenaire de la Région Salève, ou encore un nouveau Sentier méditatif autour de la chapelle de Veyrier, qui doit beaucoup à la créativité de la pasteur Anne-Christine Menu-Lecourt, sont autant de partenariats féconds que le Conseil de Région aimerait continuer de soutenir.

\*Le Service Terre Nouvelle représente la vocation de mission, d'entraide et de développement de l'EPG.

\*\*La Cevaa est une Communauté d'Églises protestantes en Mission qui regroupe 35 Églises protestantes réparties dans 24 pays.

**Lidia Favre-Quattropani,**

## Présidente du Conseil commun de l'Espace Montbrillant

À l'Espace Montbrillant\*, nous avons pu offrir un **lieu d'accueil inconditionnel** au milieu des situations innombrables d'exclusion et de solitude dans notre ville; un lieu où l'on parle des langues de toute sorte: avec les mains, en gestes, avec les regards, avec le cœur, mais aussi en roumain, en espagnol, en allemand, et même parfois en français; les un·e·s parlent bien, les autres se débrouillent comme ils / elles peuvent. Nous avons développé un concept qui nous dépasse: pas de famille de Dieu sans ses enfants d'ailleurs; pas de table du Seigneur si l'on en exclut celles et ceux qui sont différents·e·s, ceux et celles qui dérangent.

\*Sous un même toit, la Communauté œcuménique des personnes handicapées et leurs familles (COPH), la Communauté œcuménique des sourds et malentendants de Genève (COSMG), la Paroisse protestante de Montbrillant et la Pastorale des milieux ouverts de l'Église catholique romaine (ECR).

**Olivier Probst,**

## Président de la Région Rhône-Mandement

Souhaitée lors d'une retraite des conseils de paroisses en 2018, une **célébration de l'aube de Pâques** a été

mise en œuvre pour la première fois dans notre Région. Activité innovante, axée autour de la prière, elle a revêtu une dimension communautaire avec le petit-déjeuner qui a suivi. Le tout avec le chant matinal du coq en fond sonore pour accompagner le lever du soleil! Magnifique!

**Marc-Antoine Aubert et Faly Ranaivoson,**

## Région Centre-ville Rive droite

Cette année, la paroisse de Montbrillant a accueilli notre **fête régionale**. Le fait que deux paroisses de la Région se piquent chacune de cultiver son jardin urbain a offert l'occasion de nous pencher sur notre rapport à la terre nourricière et sur ce mouvement qu'on appelle «l'éco-spiritualité». M. M. Egger, de Pain pour le prochain, nous a parlé de transition spirituelle, tandis que M. J.P. Cusin, auteur notamment de «Quand la bouffe nous bouffe», a évoqué la transition alimentaire. Un temps de prière, une table ronde et différents stands nous ont aidés à mieux savourer «notre pain de ce jour». La journée s'est poursuivie par un repas végétarien et diverses activités qui nous ont donné l'occasion de partager, de chanter et de célébrer ensemble.

**Olivier Lavy,**

## Président de la Région Arve et Lac

Nous avons vécu une année riche en événements. Celui qui nous a le plus marqués, **l'accueil de deux nouveaux pasteurs**, une jeune pasteur pour qui c'est le premier poste dans notre Église, Elda Jaroko Lengozara, et un pasteur pour qui ce sera son dernier poste, Maurice Salib. Nous sommes heureux de pouvoir faire découvrir la réalité paroissiale à une jeune pasteur et

## RÉGIONALISATION

Au fil des années, la collaboration régionale entre paroisses s'est intensifiée et les Régions ont voulu se donner une structure juridique. La réflexion de 2018 a conclu que le modèle le mieux adapté était celui de fédération de paroisses sous la forme d'une association, bien connu dans notre Église.

Avec ce modèle d'association, les paroisses restent le centre de la vie communautaire locale, conservent leur patrimoine et sont membres à parts égales de la Région.



de nous appuyer sur sa jeunesse et son regard neuf pour renforcer le dynamisme de notre région. En même temps, nous sommes heureux de retrouver Maurice Salib et de pouvoir bénéficier de la richesse de son expérience. Nul doute que cela fera une belle association.

Autre nouvelle, l'animatrice du catéchisme, **Amandine Mayer-Sommer, a été reconnue comme chargée de ministère** dans l'accompagnement des enfants dans l'enseignement biblique ! Nous ferons un culte d'accueil à l'occasion de la célébration de la reprise des activités enfance.

#### **Emmanuel Rolland,**

**Pasteur de la Région Centre-ville Rive gauche**

Transmettre et partager : ce sont les deux mots qui animent professionnels et bénévoles au service de l'enfance et de la jeunesse dans le centre-ville.

À l'Auditoire de Calvin, tous les mardis à la pause de midi, les enfants des écoles avoisinantes se réunissent pour écouter les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament et faire la connaissance de personnages aussi prestigieux qu'Abraham et Sarah, Moïse et son peuple, Jésus et ses amis.

Le samedi, une fois par mois, les plus petits accompagnés de leurs parents sont accueillis pour une célébration où il y a autant à voir qu'à écouter. C'est une vraie **Église des enfants** qui est en train de naître et de grandir.

Dès qu'ils sont plus grands, les ados du cycle partent un samedi après-midi par mois à la découverte de tout ce que Genève compte comme richesse patrimoniale en lien avec les traditions religieuses et à 15 ans, ils sont accompagnés pour leurs deux dernières années d'instruction religieuse.

Au total, plus d'une centaine d'enfants et de jeunes reçoivent quelque chose de ce trésor que nous portons, comme le dit saint Paul, dans des vases d'argile.

#### **Marc Vuilleumier,**

**Président de la Région Plateau-Champagne**

Dans la Région Plateau-Champagne, nous avons mis en place quatre fois par an une **forme de culte différente le dimanche matin, destinée en particulier aux familles**. Après une narration biblique en commun préparée avec soin, des ateliers par classe d'âge et par thème permettent à chacun de réfléchir au sujet sous l'orientation qui l'inspire le plus ce jour-là : artistique, théologique, sociétal... La matinée finit par une bénédiction et un grand apéritif. Nous visons une offre de qualité à laquelle les familles ont du plaisir à revenir et à inviter leurs proches. Et ça marche, nous avons même des ados qui se lèvent le matin pour y venir !

#### **Anne-Madeleine Reinmann,**

**Françoise de Cocatrix, Eva Di Fortunato,**

**Région Jura-Lac**

Cette année a été très enrichissante. Nous avons vécu de **beaux cultes œcuméniques** notamment à Noël et durant la semaine de prière en janvier. À Versoix, les baptêmes dans le lac furent des moments forts tout comme la fête de paroisse. À Genthod et au Petit-Saconnex, nous avons vu vivre des études bibliques, des temps de prière et des concerts qui nous ont portés toute l'année. À la Chapelle des Crêts, entre les cultes du samedi soir, les recueils de la Semaine sainte, la nuit de Pâques et les dimanches en famille, notre communauté s'est retrouvée dans la joie. Enfin, un grand merci à notre chère stagiaire Elda Jaroko Lengozara à qui nous souhaitons un excellent ministère au sein de la Région Arve et Lac.

Soumis au Consistoire, le modèle a été approuvé en mars 2019 sous la forme de Statuts types d'association, mis à la disposition des paroisses pour les aider à se doter de leurs Statuts régionaux. Ces Statuts types offrent de la flexibilité pour, soit ajouter des membres, soit permettre la fusion de certaines paroisses toujours possible.

À l'automne 2019, la composition des Régions sera approuvée par le Consistoire. Chacune sera ensuite officiellement créée par une Assemblée constitutive, qui en votera les Statuts de Région. Seule la Région Centre-

ville Rive gauche le fera en 2020 pour donner le temps à trois paroisses de gérer un important projet de fusion en toute sérénité.

Un groupe de projet avec représentation des Régions, de la Chancellerie, de la Commission juridique et du Conseil du Consistoire fait un travail magnifique, dont il peut être vivement remercié.

#### **Eric Vulliez,**

**Responsable du projet régionalisation**

## PÔLE SANTÉ

# UNE MISSION AU SERVICE DES PATIENTS

Le Pôle Santé compte huit aumôniers, onze auxiliaires d'aumôneries, trois musiciens titulaires, quatre responsables des invitants et bénévoles, une équipe de près de 50 bénévoles répartis sur les sept sites hospitaliers du canton (Loëx, Bellerive, Belle-Idée, Chêne, Joli-Mont, Cluse-Roseraie).

Nous avons pour mission de visiter tous les patients, croyants ou non, qui le souhaitent. Les huit aumôniers et onze auxiliaires ont accompagné d'une manière ou d'une autre une grande partie des 63'913 patients hospitalisés dont 57'757 en soins aigus ainsi que les 125'417 passés par les urgences.

## LA VISITE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ CLINIQUE

La part la plus importante de l'activité fut la visite des patients dans les différentes unités de soins des HUG. Cette disponibilité en temps offert est un aspect essentiel de notre travail, et rares sont les patients qui refusent ; c'est une offre d'un temps d'écoute, de partage et de soutien où l'accompagnant spirituel s'adapte au patient. Nous aidons les patients qui le désirent à chercher les ressources qui peuvent les aider à faire face à la maladie ou l'accident. Les patients abordent alors des aspects de leur vie qu'ils n'abordent pas forcément avec le personnel soignant : la question du sens, de la mort, du deuil, de la foi.

Nous accompagnons également des patients en fin de vie et leur famille ainsi que des familles ayant perdu un proche.

## EN MOYENNE UN AUMÔNIER À 100 % EFFECTUE :

- Entre 50 et 60 gardes de 24h, soit 1440h de travail.
- 24 cultes et 3-4 célébrations œcuméniques
- 5 à 7 services funèbres ou cérémonies d'adieu
- 2-5 baptêmes en urgence (bébés, fin de vie)
- 550 visites aux patients, soit une moyenne de 5 patients par jour
- 2 cérémonies du souvenir réunissant ensemble plus de 240 personnes



« C'est important les aumôniers en milieu hospitalier, je vais vous dire pourquoi : vous nous regardez au-delà de notre « raison d'être ici » ; comme des personnes avec un avant et avec un après, et pouvant exprimer un peu de notre monde intérieur... »,

**un patient des HUG\*.**

## DES FORMATIONS CONTINUES POUR UN TRAVAIL PERTINENT

Afin de rester efficaces, nous suivons des formations toute l'année, comme la formation OPF « le défi de vieillir », pour la compréhension du travail en gériatrie. Par ailleurs, tout aumônier permanent doit suivre, pour assurer son activité dans les hôpitaux, une formation à l'accompagnement. Mes collègues et moi contribuons à la formation pratique et théologique des auxiliaires d'aumônerie ainsi que du personnel soignant en vue de les sensibiliser aux besoins spirituels des patients. Par exemple, nous avons participé à la formation des étudiants en médecine sur la dimension spirituelle autour de la fin de vie.

## PROJETS PHARES ET PERSPECTIVES

Notre collègue Florence Foehr s'est rendue au Togo afin d'organiser des visites et un séminaire de formation. Un aumônier du Togo viendra à son tour faire un stage. C'est une collaboration et un échange de savoirs que nous souhaitons poursuivre.

Enfin, nous sommes très fiers que le projet de construction d'un nouvel espace de spiritualité et de ressourcement puisse se concrétiser aux HUG. Cet espace accueillera toutes les confessions dans une salle de recueillement, un bureau polyvalent de deux places et une nouvelle salle de réunion pour les colloques.

Nous sommes en quête d'invitants pour nos activités au service des patients. Aussi nous avons participé pour la première fois au Speed dating du bénévolat, une soirée de rencontre entre différentes associations et des bénévoles. Nous comptons sur l'engagement bénévole de sept nouvelles personnes !



**Jérémy Dunon,**  
Pasteur et aumônier  
Responsable du Pôle Santé

\*Hôpitaux Universitaires de Genève.

## PLATEFORME SOLIDARITÉ

# UNE ANNÉE ENTRE JOIE ET PRÉOCCUPATION

### LE POINT SAILLANT DE CETTE ANNÉE AURA ÉTÉ LA FÊTE DES 30 ANS DE L'AGORA !

Nous y avons consacré une semaine entière avec, chaque soir, des conférences ou cafés philos. Le dimanche, une célébration œcuménique suivie d'une grande fête a couronné ces festivités.

Nous avons également organisé une retraite rassemblant les aumôniers et bénévoles des cantons romands accompagnés de requérants. Nous y avons échangé des informations et partagé de nombreuses réflexions sur le thème de la « présence ».

Enfin, nous sommes très préoccupés par le durcissement des lois et des renvois, la mise en place des nouveaux Centres fédéraux d'asile (CFA), l'avenir des jeunes déboutés qui devront interrompre leur apprentissage, les peines prononcées pour « délit de solidarité ».



**Anne-Madeleine Reinmann**  
Diacre et aumônier à l'AGORA\*

\* Aumônerie genevoise œcuménique auprès des réfugiés et des requérants d'asile

### LE TEMPLE DES PÂQUIS : UNE PORTE OUVERTE AUX PLUS DÉMUNIS

Évangile & Travail\*, en collaboration avec l'Espace Solidaire Pâquis a accueilli, durant l'année 2018, 37'744 passages au Temple. Plus de 800 personnes ont directement fait appel à l'équipe pour des CV et lettres de motivation, alors que d'autres venaient pour se renseigner sur les conditions du marché du travail. La majeure partie des personnes (45 %) ont fréquenté avec régularité les ateliers de français dispensés (soit 80 personnes/jour) et 50 situations en lien avec le droit du travail ont été traitées par la permanence juridique (soit 10 % des cas traités).

L'année a été marquée par le projet Halte de nuit (lire encadré plus bas) et la journée découverte, suivie de conférences pour les 150 ans du Temple (une centaine de personnes), par l'organisation du Forum œcuménique du monde du travail sur les enjeux du numérique (plus de 70 participants).

Évangile & Travail a, entre autres, accueilli différents groupes d'Églises (catéchumènes et pasteurs de Suisse allemande, pasteurs en formation au Conseil Œcuménique des Églises (COE), stagiaire en formation au Campus de l'Église adventiste) et réélabore ses statuts.

\*Ce ministère a pour but d'être présent pour les plus démunis et d'offrir un espace d'accueil sans jugement.



**Philippe Leu, pasteur**  
Ministère Évangile & Travail

### BILAN DE LA HALTE DE NUIT

Face au nombre de personnes se retrouvant à la rue chaque nuit, et étant donné le manque de places dans les hébergements d'urgence, un lieu d'accueil de nuit était indispensable. Porté par L'Armée du salut, l'Espace Solidaire Pâquis, Le Caré et l'Église protestante de Genève, le projet pilote de Halte de nuit s'est donné comme mission de combler ce manque et d'offrir un lieu de répit à toute personne dans le besoin. Du 3 avril au 3 juillet 2018, nous avons pu offrir aux

personnes sans abri un lieu sécurisé où dormir, manger, être écouté, exprimer ses difficultés et ses besoins, et enfin être orienté auprès des partenaires du réseau sociosanitaire. En moyenne, toutes les nuits, 80 personnes y ont dormi, 95 y ont mangé et 75 tapis de sol ont été distribués.

Le bilan de ce projet pilote indique non seulement qu'une Halte de nuit était indispensable, mais qu'un projet pérenne voit le jour rapidement à Genève.

2018, UNE ANNÉE RICHE POUR LES ENFANTS...

# UNE SPIRITUALITÉ QUI DYNAMISE LES ADULTES

LORSQUE LES ENFANTS PARLENT DE LEUR SPIRITUALITÉ, LORSQU'ILS ÉVOQUENT AVEC LEURS MOTS LA PRÉSENCE DE DIEU, LORSQU'ILS DISENT CE QU'ILS CROIENT, LES CATÉCHÈTES (ANIMATEURS/TRICES DU CATÉCHISME) QUI LES ACCOMPAGNENT RESTENT SOUVENT SANS VOIX...

Depuis plusieurs années en effet, dans nos groupes de catéchèse, la dynamique de « l'enfant-théologien » s'est développée, et on se donne comme objectif de mettre vraiment l'enfant au centre de sa réflexion, et de le considérer comme « capable de Dieu ».

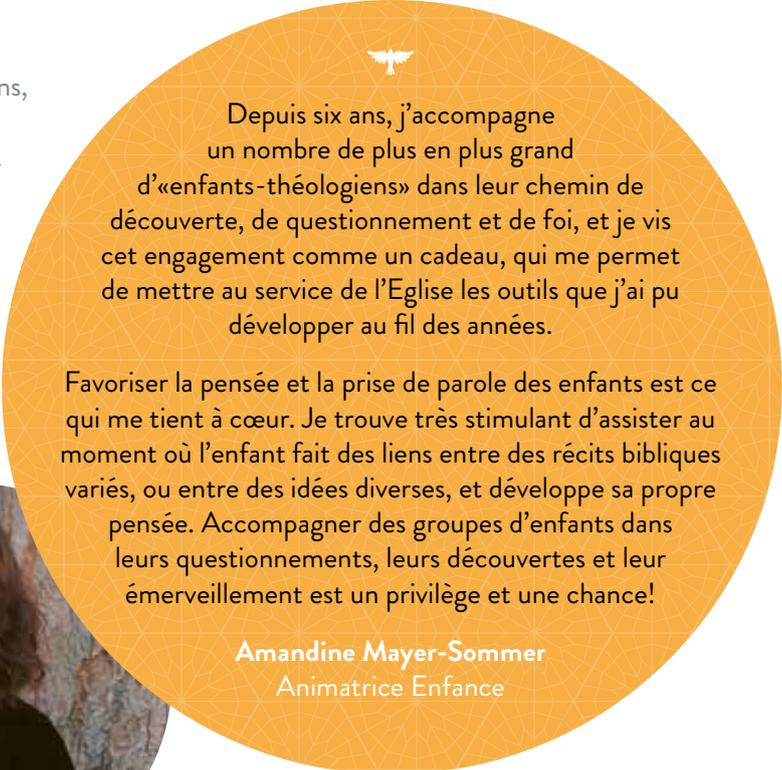
Ce ne sont pas moins de 50 enfants et encore plus de parents encore par samedi qui se retrouvent à l'Auditoire pour la « Bible et Aventure pour les Mômes (BAM) ». C'est un week-end dans un Monteret rempli qui se vit autour d'un puits, à la rencontre de la Samaritaine. Ce sont des familles enthousiastes qui se réunissent pour apprendre, en quatre rencontres au temps de l'Avent, quelques chants de Noël. Ce ne sont pas loin de 700 enfants qui se retrouvent une ou plusieurs fois par mois avec environ 180 bénévoles et professionnels pour les encadrer.

Et à chaque fois, ce sont des milliers de sourires, de fous rires, d'échanges, de réflexions, de questions, de prières, d'histoires, de récits bibliques, qui sont échangés dans toutes les Régions de notre canton.

La catéchèse aujourd'hui se vit en cercle, dans des espaces adaptés et pensés pour les enfants. Elle est un lieu d'échange et de rencontre, un lieu d'enrichissement. Et chaque fois que j'entends des parents ou des grands-parents me dire: « Qu'est-ce que j'aimerais être à nouveau enfant aujourd'hui dans votre Église... », je ne peux que me réjouir... pour les enfants !



**Étienne Jeanneret, pasteur**  
Service Catéchèse, Formation et Animation, codirecteur du Centre œcuménique de catéchèse



Depuis six ans, j'accompagne un nombre de plus en plus grand d'« enfants-théologiens » dans leur chemin de découverte, de questionnement et de foi, et je vis cet engagement comme un cadeau, qui me permet de mettre au service de l'Église les outils que j'ai pu développer au fil des années.

Favoriser la pensée et la prise de parole des enfants est ce qui me tient à cœur. Je trouve très stimulant d'assister au moment où l'enfant fait des liens entre des récits bibliques variés, ou entre des idées diverses, et développe sa propre pensée. Accompagner des groupes d'enfants dans leurs questionnements, leurs découvertes et leur émerveillement est un privilège et une chance!



**Amandine Mayer-Sommer**  
Animatrice Enfance



# CONNAISSEZ-VOUS LE COEC ?

LE COEC EST NOTRE CENTRE ŒCUMÉNIQUE DE CATÉCHÈSE. IL SE SITUE DANS LE QUARTIER DE LA JONCTION À CÔTÉ DES BUREAUX DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE AU 14, RUE DU VILLAGE-SUISSE, 1205 GENÈVE, 2<sup>E</sup> ÉTAGE

## C'EST UN LIEU À DÉCOUVRIR :

- un **lieu de vie** de l'œcuménisme à Genève facilitant les **activités communes** liées à la catéchèse,
- un **appui ecclésial et fraternel** au service des Églises catholique et protestante,
- un espace de **formation**,
- un espace de **recherche** en matière pédagogique pour la catéchèse,

ET c'est un espace **documentation** pour des conseils, des animations, du matériel utile à la catéchèse mais aussi ouvert aux parents, grands-parents, parrains, marraines... toute personne de nos paroisses avec la possibilité d'emprunter du matériel.

## LES THÉOPOPETTES, DES MARIONNETTES AU SERVICE DE L'ENFANT

Les Parlottes des Théopopettes ont décliné leur activité sur deux axes : la 7<sup>e</sup> saison, dans les paroisses de la Servette puis de Bernex, et une tournée annuelle dans les paroisses genevoises et à l'étranger, dans les écoles, au Salon du livre et au Conseil œcuménique des Églises (COE).

Les Parlottes sont accueillies avec enthousiasme et les discussions avec les marionnettes permettent aux enfants de réfléchir à de grandes questions philosophiques, théologiques et spirituelles. Cette année, ce sont 1530 enfants qui ont pu assister à 40 parlottes !

Trois Parlottes inédites pour cette année passée : une pour l'AGORA\* sur le statut des réfugiés, une à l'occasion de la marche contre le cancer et une pour le COE, en partenariat avec l'Unicef, à l'occasion

Plus de 10'000 documents sont disponibles et se trouvent sur notre catalogue en ligne: Livres, DVD (films cinéma, documentaires, animation, courts-métrages, théâtre et dossiers pédagogiques), jeux, CD audio, photolangages, revues...):

Pour en savoir plus :

<https://coec-documentation.info>

Au plaisir de vous y voir !

**France Bossuet**

Chargée de ministère pour l'enfance



de la Journée des droits de l'enfant.

Ce spectacle a été filmé et traduit en anglais pour permettre une diffusion large par les partenaires du COE.

Il sera rejoué en novembre 2019 dans le cadre des festivités organisées autour du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des droits de l'enfant.

\*Aumônerie œcuménique auprès des réfugiés et des requérants d'asile



**Florence Auvergne-Abrie**

Chargée de ministère auprès de l'enfance et animatrice des Théopopettes

... ET ÉGALEMENT  
POUR LES ADOLES-  
CENTS ET JEUNES  
ADULTES

# LE PÔLE JEUNESSE

IL PORTE DES ACTIVITÉS PROPRES À  
NOTRE JEUNESSE CANTONALE, AINSI QUE  
LA GESTION DE DOSSIERS PLUS TECHNIQUES  
COMME CELUI D'UNE CHARTE DE QUALITÉ POUR  
LES ACTIVITÉS IMPLIQUANT DES MINEURS DANS  
NOTRE ÉGLISE.

## VOICI QUELQUES TEMPS FORTS VÉCUS :

- Du 20 au 26 juillet à **Sète**, un camp **CEVAA\*** **européen** s'est tenu, pour les leaders jeunesse. Avec Wendy, une Jack (jeune accompagnant de KT) très engagée dans notre Église, nous avons bénéficié de cette semaine de formation sur « la jeunesse en Église : comment l'impacter ? ». Wendy est ainsi devenue coresponsable d'un camp pour cet été 2019 pour des jeunes de 17 à 25 ans de l'EPG.
- Un événement jeunesse, rassemblant les 14-17 ans et plus de notre Église a été vécu grâce au spectacle « Jésus, la bio interdite ». Il a été joué au temple de Plainpalais le 27 novembre 2018 par Pierre-Philippe Devaux. Exceptionnel !
- Le 11 avril au temple de Plainpalais, un événement jeunesse a été proposé par le collectif A-Capello dont un des membres est une jeune engagée dans le Lab. Ces quatre jeunes femmes du collectif, se sont posé avec finesse la question de leur rapport au corps, à travers l'art lors d'un spectacle « drames quotidiens ». Cette création pluridisciplinaire a été suivie d'un workshop rapprochant la musique classique des contextes quotidiens, afin de réfléchir sur l'acceptation de soi, sous le « regard » bienveillant de Dieu.

- Dans le cadre d'un camp solidaire et interéglises qui se déroulera cet été pour les 17-25 ans en partenariat avec le Département Missionnaire romand, 12 jeunes ont réalisé plusieurs actions de recherche de fonds ainsi que la création d'un spectacle liturgique tout au long de l'année. Axé sur « devenir une Église de témoins », cet investissement leur permet d'expérimenter l'expression de leur chemin de foi devant un public élargi comme lors du culte d'envoi le 2 juin.

\*La Cevaa est une Communauté d'Églises protestantes en Mission, créée en 1971 à Paris. Elle regroupe actuellement 35 Églises protestantes réparties dans 24 pays.



**Vanessa Trüb, pasteure**  
Service Catéchèse,  
Formation et Animation  
Responsable des activités Jeunesse



# L'ŒCUMÉNISME PAR LES JEUNES

C'est en répondant au désir d'une quinzaine de jeunes catholiques et protestants de ne pas se séparer pour leur catéchuménat qu'un groupe œcuménique de catéchumènes a été lancé en septembre 2017 à Vézenaz dans la Région Arve et Lac sous la responsabilité de la catéchiste Johanna Sommer et du pasteur **Bruno Miquel** (en photo ci-contre). Week-end dans la vallée de Joux, camps Kairos et dans les Cévennes, retraite dans la Communauté œcuménique de Taizé, cultes et messes ont ponctué leur cheminement spirituel et contribué à leur ouverture aux différentes sensibilités dans la famille chrétienne. Non pas un groupe à part puisqu'il a vécu aussi le partage avec les catéchumènes protestants de la Région. Une belle aventure qui a abouti à la demande de quatre baptêmes dans le lac (par temps de forte bise !) et huit Confirmations au temple de Vandœuvres en la présence du dynamique vicaire épiscopal Pascal Desthieux, une magnifique célébration œcuménique qui a fait la joie de tous ceux de la Région qui sont engagés dans l'œcuménisme... une grande première sur la Rive gauche! Mais pour mémoire, notons que dans les années 1980, le pasteur Bruno Miquel avait ouvert un groupe œcuménique de catéchumènes sur la Rive droite à Versoix. Des événements heureux en Église qui exaucent la prière de Jésus «...que tous soient un ! »



Le baptême dans le lac fut une expérience unique.



## MINISTÈRES PIONNIERS

# L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE ENCOURAGE LES INITIATIVES PIONNIÈRES

TÉMOINS, UNE PETITE DIZAINE DE PROJETS ONT VU LE JOUR DEPUIS 2015! INTUITIONS ENTHOUSIASTES, ENRICHISSANTES, PORTEUSES, CERTAINES SANS LENDEMAIN... JE SUIS FIÈRE DE CETTE ÉGLISE!

Durant l'exercice écoulé, nous avons décidé de mieux circonscrire ces initiatives en nous inspirant du modèle de l'Église d'Angleterre qui a été parmi les premières Églises à promouvoir l'audace tout en demandant une description précise des projets (objectifs, ressources, périmètre, risques, coûts, etc.) et en nommant « un visiteur », une personne extérieure pour suivre, stimuler, corriger au besoin.

Une petite moitié de nos initiatives pionnières fait déjà l'objet de ce traitement, les autres vont suivre dans les mois à venir.

Un an après sa nomination, nous avons ainsi reçu au printemps 2019 le premier rapport du « visiteur » du Lab, lieu dédié aux 15-40 ans au temple de Plainpalais, le théologien vaudois Jean-Christophe Emery. C'est un outil précieux de monitoring qui nous a permis de comprendre les dynamiques du lieu, le public qui s'y rend, l'attractivité et les perspectives.

« Forte de seulement quatre années d'existence, l'expérience du Lab comporte déjà un aspect symbolique dont les répercussions dépassent largement les frontières cantonales. Il constitue l'un des rares exemples de recherche de nouvelles formes d'Église menée par une institution réformée en milieu urbain francophone. (...) À mon sens, le développement de l'expérience du Lab constitue une opportunité remarquable, parmi d'autres projets de l'Église protestante de Genève, en matière de dynamique chrétienne en régime de sécularisation avancée. »

### EN BREF, LE LAB, CE SONT :

- Les Sundays, des célébrations modernes dans un lieu réaménagé qui attirent 50 personnes en moyenne.
- Les méditations 2 fois par mois en fin de journée et une retraite spirituelle annuelle sur un week-end qui accueille en moyenne 20 participant.e.s.
- Soif de Sens, une rencontre mensuelle de partage et de discussion sur la base d'un texte biblique. Environ 15 participant.e.s régulier.e.s s'y retrouvent.
- Road Trip spirituel : une douzaine de personnes participent à cette retraite spirituelle dans la ville sur plusieurs semaines.
- Antenne LGBTI : des soirées et des événements pour discuter des joies et des difficultés de la communauté LGBTI de 16 à 45 ans.
- After Work couples : un groupe de jeunes couples se retrouve tous les mois pour discuter de diverses thématiques liées à la vie à deux.



## COMMUNICATION

# DES PROJETS D'OUVERTURE ET DE RENCONTRE

JE VOUS FAIS PART DE MA CONVICTON : NOUS, CHRÉTIEN.NE.S, DISPOSONS D'UN TRÉSOR QUI N'A PAS VIEILLI D'UN POUCE : LA BIBLE.

Mais cela ne nous autorise pas à nous reposer sur ces beaux lauriers. Pas de miracle : pour que le contenu soit entendu du plus grand nombre, son emballage doit être seyant et au goût du jour. À la communication, nous nous y employons de plusieurs manières : nous avons actualisé notre charge graphique l'an dernier (voir précédent rapport annuel) ; nous avons organisé des stands dans la rue « stylés », nous avons lancé en juin 2019 une campagne de notoriété urbaine et « cool ». Pour revenir à l'exercice écoulé, nous avons lancé les « cafés com », ateliers de formation à la communication. Toutes les personnes actives en paroisse et service sont les bienvenues pour se perfectionner tantôt aux réseaux sociaux, tantôt à la réalisation de flyers, tantôt à l'organisation d'un événement séduisant... Ces cafés com mensuels ont tout de suite rencontré leur public avec en moyenne une quinzaine de personnes qui, de

surcroît, nous demandent de reconduire l'expérience à la rentrée 2019.

Pour s'adresser au plus grand nombre, nous avons également développé notre présence numérique en accordant une place particulière à notre compte Instagram [epg\\_geneve](#) dont le nombre d'abonnés est passé d'environ 70 en mars 2018 à près de 700 en juin 2019, soit une croissance de presque 1000 % !

Nous avons également ouvert deux blogs : [jecherchedieu.ch](#) alimenté par le talentueux pasteur de Paris, Marc Pernot, qui contient des centaines de questions d'internautes et de propositions de réponses de l'Église ; [roadtripspirituel.ch](#) est à proprement parler un vlog, soit un blog sous forme de capsules vidéo. Nous tenons beaucoup à ce projet, mené par la pasteur du Lab Carolina Costa car il fait le lien entre la web-série fictionnelle « Ma femme est pasteur » (également jouée par Carolina) et l'Église physique, en l'occurrence le Lab, dédié aux jeunes générations.



**Alexandra Deruaz, codirectrice**  
Responsable de la communication  
et de la recherche de fonds



## RESSOURCES HUMAINES

# LES RH, UNE ENTITÉ AU SERVICE DE LA MISSION

Ressources humaines : une appellation parfois étrange en Église. Sommes-nous des spécialistes des bilans de compétences, des entretiens d'appréciation, de la législation ? Qu'est-ce qui différencie une organisation lambda de l'Église ? C'est la présence du Christ, la foi, la bonne nouvelle du Royaume. Les RH doivent d'abord soutenir la mission en alliant professionnalisme et dimension ecclésiale, faciliter le dialogue entre les lieux, les salarié.e.s et les bénévoles et conjuguer les compétences de chacun au service de la mission.

Enfin, nous sommes le socle légal et institutionnel vital qui couvre les salaires des collaborateurs et de ceux établis en fiduciaire, les arrêts maladie et accidents, les nombreuses questions administratives et leur suivi, la prévoyance, les aspects légaux... La liste est longue et requiert précision et doigté selon les situations.

## ÉCLAIRAGE DU TERRAIN

Notre Église compte 56 (46.6 Ept\*) ministres et 28 (18.5 Ept) collaborateurs.trices à l'administration, l'âge moyen est de 52 ans.

Près de 15 ministres vont prendre leur retraite dans les cinq prochaines années. Nous travaillons donc à un plan de succession et de recrutement pensé pour nos besoins et notre vision.

Début 2019, l'Église protestante a misé sur le futur avec l'engagement de quatre stagiaires, deux femmes, deux hommes, une diacre et trois pasteur.e.s. Le parcours formatif en alternance entre l'Église et l'Office protestante de formation (OPF) dure dix-huit mois et prendra fin en août 2020.

Cette année, les RH ont également suivi les salarié.e.s dans l'évolution de leurs pratiques et compétences en proposant des formations continues. Ce soutien recouvre le coaching, l'intervision, la supervision et les apports thématiques et professionnels.

## NOS PARTENAIRES DE MISSION

Les ressources humaines sont un lieu d'échange et de collaboration avec la Commission des ministères, la Commission paritaire et la Compagnie des pasteurs et des diacres.

Notre partenaire essentiel est aussi constitué par l'ensemble du réseau des paroissien.nes et engagés dans le bénévolat (conseillers de Région, paroisses, Régions, services, visiteurs, prédicateurs...) Ce sont près de 600 personnes qui œuvrent avec conviction et engagement au sein de l'Église.

## EXTRAITS DE PROJETS

Pour l'administration, nous avons lancé une démarche autour de l'équilibre santé au travail. Elle a donné lieu à des catalogues de prestations, à l'établissement de rôles et de responsabilités, a servi à définir des suppléances et à aborder la question des projets transversaux et d'attribution des ressources.

La mise en place d'entretiens d'appréciations « ministres » est opérationnelle. Fruit d'une co-construction avec les partenaires, cette démarche a pris vie, soutenue par un fort engagement de la responsable de la formation. Le processus est articulé autour d'un portfolio, d'un questionnaire concernant l'environnement institutionnel, d'un partage professionnel sur des questions liées au contenu du ministère. La conclusion se fait par une synthèse et un plan de suivi et de développement. L'examen des retours est riche et ils font l'objet d'une utilité validée par les différentes parties.

Je terminerai par cette citation qui ouvre sur l'aspect prospectif du travail RH :

« L'important n'est pas de prévoir l'avenir mais de le rendre possible. » *Antoine de Saint-Exupéry*

\*Ept = équivalent plein temps



**Michel Chatelain, codirecteur**  
Responsable des ressources humaines  
et de la chancellerie

# ELDA & PHILIPPE

ENGAGÉ.E.S EN TANT QUE PASTEUR.E.S DEPUIS SEPTEMBRE 2018,  
ELDA ET PHILIPPE ENTAMENT LEUR MINISTÈRE AVEC FOI ET ESPÉRANCE.



« (...) Passons sur l'autre rive », ce verset de l'Évangile de Marc est ce qui pourrait résumer cette dernière année. En effet, depuis la rentrée de septembre 2018, je suis non seulement passée du « statut » de pasteure-stagiaire à celui de pasteure mais j'ai également traversé le Lemman, en quittant la belle paroisse de Versoix pour rejoindre la grande communauté Chêne. Ce fut une véritable année de passage, d'envol personnel et professionnel, riche en découvertes et en nouvelles collaborations. Pour l'heure, je peux dire que je suis heureuse de servir Dieu dans ce ministère pastoral, non seulement dans la paroisse de Chêne mais aussi plus largement dans la Région Arve et Lac. Je suis témoin que l'Église n'est pas morte et que beaucoup d'âmes sont encore à l'œuvre pour le Christ. Annoncer et partager l'Évangile n'est pas chose facile dans notre société et son contexte, mais voir comment cette parole de vie touche encore toutes les générations, ça, c'est une grande bénédiction et un moteur pour continuer notre mission. Beaucoup de défis nous attendent mais nous ne sommes pas seuls sur la route, alors laissons l'Esprit nous inspirer et nous guider.

**Elda Jaroko Lengozara**



J'appréhendais beaucoup cette étape décisive dans mon parcours qu'était le 1<sup>er</sup> septembre 2018, jour où j'ai fait le grand saut dans le ministère pastoral. Après un peu plus de cinq ans d'études et dix-huit mois de stage, voilà qu'il me fallait (enfin !) voler de mes propres ailes. Mais l'envol fut doux et agréable. J'avais non seulement été bien préparé durant le stage, mais aussi les communautés de Meyrin m'ont très bien accompagné. Oui, il faut bien dire les communautés, au pluriel, car à Meyrin les relations œcuméniques étroites sont une des particularités de mon ministère. Les premiers mois furent passés à me familiariser avec les communautés catholique, évangélique et réformée. Maintenant, l'heure est à l'action afin de développer encore plus nos relations et rendre toujours plus visible l'unité du Corps du Christ. L'heure à l'action aussi au sein de la Paroisse protestante de Meyrin, à commencer par la vie de prière afin d'équiper chacun et chacune pour être des témoins de Jésus-Christ.

**Philippe Golaz**



## FINANCES

## LES COMPTES 2018-2019

Les états financiers présentés ci-après remplissent les critères de qualité et de transparence des **normes comptables RPC 21**; gage de qualité et de transparence pour le Consistoire, les donateurs, les organisations publiques et privées qui soutiennent l'EPG.

Par ailleurs, la nouvelle **loi sur la laïcité** requiert la présentation des comptes pour toute Église prétendant à la perception de l'impôt ecclésiastique volontaire.

Les états financiers de l'EPG présentent des comptes de deux manières : le compte de résultat **par fonction**, ou comptes ordinaires (par activité), et le compte de résultat **par nature** (vue globale).

Le bilan (actif/passif), le compte de résultats par nature, le compte de résultats par fonction, le tableau des flux de fonds et du capital, le rapport des flux de trésorerie et l'annexe aux comptes forment l'ensemble des **rapports audités** par PricewaterhouseCoopers SA.

## BILAN

Tous les chiffres sont exprimés en milliers de Frs (K)

	SOLDE AU 31.03.2019	SOLDE AU 31.03.2018	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE EN %
<b>ACTIFS</b>				
<b>Total Actifs circulants</b>	<b>5'186</b>	<b>9'359</b>	<b>-4'173</b>	<b>-45 %</b>
Total Immobilisations financières	110	110	0	0 %
Total Immobilisations financières dédiées et inaliénables	11'419	5'231	6'188	118 %
Total Immobilisations corporelles meubles	0	5	-5	-100 %
Total Immobilisations corporelles immeubles	17'799	15'678	2'121	14 %
<b>Total Actifs immobilisés</b>	<b>29'328</b>	<b>21'025</b>	<b>8'303</b>	<b>39 %</b>
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS INALIÉNABLES</b>	<b>20'887</b>	<b>21'073</b>	<b>-186</b>	<b>-1 %</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>55'400</b>	<b>51'457</b>	<b>3'943</b>	<b>8 %</b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>Total Engagements à court terme</b>	<b>3'140</b>	<b>3'933</b>	<b>-793</b>	<b>-20 %</b>
Total Dettes à long terme portant intérêt	9'889	9'589	300	3 %
Total Autres dettes à long terme	438	789	-351	-44 %
Total Provisions à long terme et postes analogues prévus par la loi	1'997	6'282	-4'285	-68 %
<b>Total Engagements à long terme</b>	<b>12'324</b>	<b>16'659</b>	<b>-4'335</b>	<b>-26 %</b>
<b>Total Capital des fonds</b>	<b>31'364</b>	<b>27'104</b>	<b>4'260</b>	<b>15 %</b>
Total Capital libre généré	2'433	2'384	49	2 %
Total Capital lié (désigné) généré	1'322	1'327	-5	0 %
Total Résultat de l'exercice	4'818	49	4'769	NA
<b>Total Capital de l'organisation (après attribution du résultat)</b>	<b>8'573</b>	<b>3'761</b>	<b>4'812</b>	<b>128 %</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>55'400</b>	<b>51'457</b>	<b>3'943</b>	<b>8 %</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT PAR FONCTION

## COMPTES ORDINAIRES

Tous les chiffres sont exprimés en milliers de Frs (K)

	REVENUS 2018-2019	CHARGES 2018-2019	COMPTES 2018-2019	COMPTES 2017-2018	DIFF.	DIFF. EN %
<b>COMPTES ORDINAIRES</b>						
Contribution ecclésiastique et dons	7 868	-437	7 431	7 751	-320	-4 %
<b>Legs</b>	<b>364</b>	<b>-25</b>	<b>339</b>	<b>259</b>	<b>80</b>	<b>31 %</b>
<b>Revenus de Mission (prestations)</b>	<b>707</b>	<b>0</b>	<b>707</b>	<b>784</b>	<b>-78</b>	<b>-10 %</b>
Actes ecclésiastiques	89	0	89	111	-22	-20 %
Contributions solidaires	543	0	543	607	-64	-11 %
Prestations de services	75	0	75	67	8	12 %
<b>Ministères régionaux</b>						
Ministères régionaux	447	-3'773	-3'286	-3'397	111	3 %
Ministères de services	1'146	-2'822	-1'676	-1'528	-148	-10 %
Ministères transversaux	205	-596	-391	-428	36	9 %
Autres ministères	76	-203	-127	-147	20	14 %
<b>Immobilier servant la Mission</b>	<b>354</b>	<b>-952</b>	<b>-598</b>	<b>-670</b>	<b>72</b>	<b>11 %</b>
<b>Journaux et publications</b>	<b>213</b>	<b>-203</b>	<b>10</b>	<b>24</b>	<b>-14</b>	<b>-59 %</b>
<b>Formation des collaborateurs</b>	<b>20</b>	<b>-158</b>	<b>-138</b>	<b>-122</b>	<b>-16</b>	<b>13 %</b>
Salaires fiduciaires	1'050	-1'050	0	1	-1	-100 %
<b>Ressources Humaines</b>	<b>1'069</b>	<b>-1'246</b>	<b>-177</b>	<b>-220</b>	<b>43</b>	<b>19 %</b>
<b>Administration centrale</b>	<b>1'165</b>	<b>-2'625</b>	<b>-1'460</b>	<b>-1'547</b>	<b>87</b>	<b>6 %</b>
Administration centrale excl. salaires fiduciaires	115	-1 575	-1 460	-1 548	88	6 %
<b>Subventions et dotations</b>	<b>50</b>	<b>-903</b>	<b>-853</b>	<b>-884</b>	<b>31</b>	<b>4 %</b>
<b>Communication</b>	<b>6</b>	<b>-166</b>	<b>-160</b>	<b>-181</b>	<b>22</b>	<b>12 %</b>
<b>Organes</b>	<b>15</b>	<b>-256</b>	<b>-240</b>	<b>-242</b>	<b>1</b>	<b>0 %</b>
<b>TOTAL RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>12'635</b>	<b>-13'078</b>	<b>-443</b>	<b>-327</b>	<b>-116</b>	<b>-35 %</b>
<b>COMPTES ORDINAIRES HORS MISSION</b>						
Immobilier de rendement	2'021	-1'305	715	578	138	24 %
Titres - rendement	2'246	-1'957	289	327	-38	-12 %
<b>TOTAL DES COMPTES HORS MISSION</b>	<b>4'267</b>	<b>-3'262</b>	<b>1'004</b>	<b>905</b>	<b>99</b>	<b>11 %</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>16'902</b>	<b>-16'341</b>	<b>561</b>	<b>578</b>	<b>-17</b>	<b>3 %</b>
<b>COMPTES EXTRAORDINAIRES</b>						
Legs extraordinaires	200	0	200	4 014	-3 813	-95 %
Dons extraordinaires de personnes morales	0	0	0	0	0	NA
Réserves immobilières	0	0	0	822	-822	-100 %
Ventes immobilières	6'617	-51	6'566	162	6'404	NA
Fonds affectés	591	-4'574	-3'984	-4'378	394	9 %
Charges et revenus extraordinaires	5'451	-3'978	1'474	-1'149	2'623	228 %
<b>TOTAL DES COMPTES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>12'859</b>	<b>-8'603</b>	<b>4'257</b>	<b>-528</b>	<b>4'785</b>	<b>NA</b>
<b>RÉSULTAT FINAL</b>	<b>29'761</b>	<b>-24'943</b>	<b>4 818</b>	<b>49</b>	<b>4'768</b>	<b>NA</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT PAR NATURE

## COMPTES PAR NATURE

Tous les chiffres sont exprimés en milliers de Frs (K)

	COMPTES 2018-2019	COMPTES 2017-2018	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE EN %
<b>COMPTES PAR NATURE</b>				
<b>Revenus</b>	<b>11'126</b>	<b>11'293</b>	<b>-167</b>	<b>-1 %</b>
Revenus des dons & fonds affectés	416	169	247	146 %
Revenus des dons & fonds libres	8'517	8'723	-206	-2 %
Revenus des ventes	220	265	-45	-17 %
Revenus des prestations	1'903	2'101	-198	-9 %
Revenus des locaux de Mission	128	100	28	28 %
Déductions sur ventes	-58	-65	6	-10 %
Variation des stocks	0	-1	0	-51 %
<b>Charges directes de Mission</b>	<b>-810</b>	<b>-837</b>	<b>27</b>	<b>-3 %</b>
Frais de collectes de fonds	-228	-200	-28	14 %
Achats de marchandises	-171	-160	-12	7 %
Frais d'animation et de support à la Mission	-242	-309	67	-22 %
Support à la Mission	-168	-168	0	0 %
<b>RÉSULTAT BRUT DE MISSION</b>	<b>10'317</b>	<b>10'456</b>	<b>-140</b>	<b>-1 %</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>-10'036</b>	<b>-10'013</b>	<b>-23</b>	<b>0 %</b>
Charges de personnel excl. Salaires fiduciaires	-8'990	-8'941	-49	1 %
<b>Autres charges de Mission, amortissements et corr. de valeur, résultats opérations financières</b>	<b>-2'408</b>	<b>-2'534</b>	<b>126</b>	<b>-5 %</b>
Charges des immeubles servant à la Mission	-650	-768	118	-15 %
Charges de véhicules et de transport	-4	-6	2	-26 %
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	-112	-119	7	-6 %
Charges d'administration et d'informatique	-430	-482	52	-11 %
Charges de communication et publicité	-49	-40	-9	22 %
Autres charges de Mission	-1'004	-956	-48	5 %
Amortissements et corrections de la valeur des immobilisations corporelles	-95	-124	29	-23 %
Résultat des immobilisations financières courantes	-64	-39	-24	61 %
<b>RÉSULTAT NET AVANT HORS MISSION ET EXTR.</b>	<b>-2'127</b>	<b>-2'091</b>	<b>-36</b>	<b>2 %</b>
<b>Résultat des activités hors Mission</b>	<b>3'060</b>	<b>1'246</b>	<b>1'813</b>	<b>145 %</b>
Fluctuation de cours	1'783	-10	1'793	NA
<b>Résultat des activités hors Mission excl. Fluctuations de cours</b>	<b>1'276</b>	<b>1'256</b>	<b>20</b>	<b>2 %</b>
Résultat des placements financiers (titres)	2'113	382	1'731	453 %
Résultat d'immeubles de rendement	1'070	964	105	11 %
Amortissements et corrections de la valeur des activités hors Mission	-123	-100	-23	23 %
<b>RÉSULTAT NET AVANT EXTRAORDINAIRES</b>	<b>931</b>	<b>-845</b>	<b>1'777</b>	<b>-210 %</b>
<b>RÉSULTAT NET AVANT EXTR. EXCL. FLUCT. DE COURS</b>	<b>-851</b>	<b>-835</b>	<b>-16</b>	<b>2 %</b>
<b>Produits et charges exc. Uniques ou hors période</b>	<b>8'112</b>	<b>5'714</b>	<b>2'398</b>	<b>42 %</b>
Produits exceptionnels	12'059	6'888	5'171	75 %
Charges exceptionnelles	-4'392	-1'229	-3'163	257 %
Produits hors période	445	56	390	701 %
<b>RÉSULTAT BRUT DE MISSION</b>	<b>9'044</b>	<b>4'869</b>	<b>4'175</b>	<b>86 %</b>
<b>Variation des fonds affectés</b>	<b>-4'226</b>	<b>-4'820</b>	<b>594</b>	<b>-12 %</b>
Attribution des fonds affectés	-6'140	-6'230	90	-1 %
Utilisation des fonds affectés	1'914	1'410	504	36 %
<b>RÉSULTAT FINAL</b>	<b>4'818</b>	<b>49</b>	<b>4'769</b>	<b>NA</b>

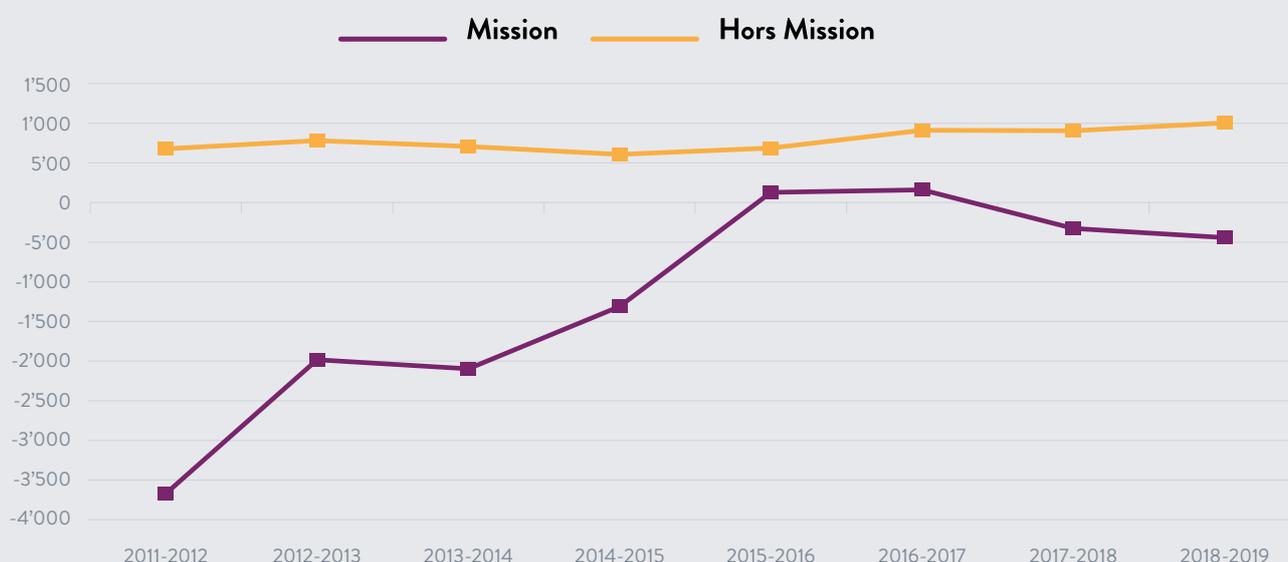
## UN RÉSULTAT POSITIF GRÂCE AUX REVENUS EXTRAORDINAIRES

Tous les chiffres sont exprimés en milliers de Frs (K)

AU 31.03.2019, L'EPG CLÔTURE POSITIVEMENT SES COMPTES POUR LA CINQUIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE AVEC UN BÉNÉFICE ÉLEVÉ DE 4'818 K FRs DÛ AU RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE DE L'EXERCICE.

**Le déficit lié aux activités de Mission s'accroît de -116 K Frs (-443 K Frs), mais réalise 669 K Frs de mieux que le budget ; ce qui s'explique principalement par :**

- Des dons de 78 K Frs légèrement supérieurs au budget. Néanmoins, ce résultat est en baisse de 236 K Frs par rapport à 2017-2018.
- Des contributions solidaires de 43 K Frs légèrement supérieures au budget.
- Des dons de personnes morales supérieurs au budget de 181 K Frs, dépassant ceux de 2017-2018 de 98 K Frs.
- Des traitements inférieurs au budget de 211 K Frs.
- D'autres charges inférieures au budget de 83 K Frs.



**Ce déficit est contrebalancé par le bénéfice hors Mission (immobilier de rendement et titres) qui progresse de près de 100 K Frs, également supérieur au budget de 46 K Frs.**

C'est la raison pour laquelle le **résultat opérationnel** (avant *Extraordinaires*) de **561 K Frs** varie faiblement par rapport au précédent exercice (-2,77 %).

À relever que, depuis quatre ans, ce résultat opérationnel est positif et, comme le résultat de Mission, s'installe dans une tendance linéaire, démontrant une certaine stabilité.

### RÉSULTAT MISSION/HORS MISSION

	COMPTES 2011-2012	COMPTES 2012-2013	COMPTES 2013-2014	COMPTES 2014-2015	COMPTES 2015-2016	COMPTES 2016-2017	COMPTES 2017-2018	COMPTES 2018-2019
<b>Mission</b>	-3'671	-1'983	-2'097	-1'311	128	160	-327	-443
<b>Hors Mission</b>	677	781	707	607	687	911	905	1'004
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	-2'994	-1'202	-1'390	-704	815	1'071	578	561

Il en va autrement des **comptes extraordinaires** qui enregistrent d'importants mouvements essentiellement liés à l'assainissement complet de la Caisse de pension, impliquant des coûts de plus de 10 millions Frs; contre une vente immobilière de 6'617 K Frs et une dissolution de provisions au bilan de 5'082 K Frs.

En effet, au 1<sup>er</sup> juillet 2018, la dernière étape a été franchie et la **Caisse de pension** splittée avec un transfert des avoirs de prévoyance professionnelle des employés actifs auprès de la CIEPP, la Caisse de prévoyance des Églises et associations protestantes de Genève (CPEAG) conservant la part des rentiers et la gestion y relative. Au préalable, en juin 2018, l'EPG s'était engagée en signant **une première convention** avec la CPEAG pour couvrir **les coûts** relatifs à cette opération, soit au final **4'045 K Frs**.

De plus, pour couvrir l'éventuelle insuffisance de couverture de la CPEAPG, **une deuxième Convention** a été ratifiée à la demande de l'autorité de surveillance, mettant en place **une garantie de l'EPG à hauteur de 6'000 K Frs**. Cette garantie peut être appelée par tranches en fonction du niveau de sous-couverture de la CPEAPG à la fin de l'année.

Cette garantie, constituée au moyen d'un fonds dans les comptes de l'EPG pour la couvrir a été alimentée à hauteur de 4'003 K Frs (en partie par la vente du presbytère de Genthod). La différence provient d'un

relèvement de la provision existante (1'200 K Frs au 01.04.2018) de 797 K Frs. Au 31.12.2018, le taux de couverture de la CPEAPG étant insuffisant; une première tranche de 400 K Frs de cette garantie a dès lors été appelée pour le 30.06.2019 et figure dans les dettes à court terme, réduisant d'autant le fonds y relatif.

Au vu de ce qui précède, **le résultat final** ne reflète donc pas un gain de trésorerie pour l'EPG (qui baisse de 2'500 K Frs au cours de l'exercice Cf. page 33) mais bien un solde de dissolution de provisions au passif du bilan. À relever que le capital libre de l'EPG est proportionnellement faible par rapport à la somme du bilan et s'est encore détérioré (4,39 % au 31.03.2019 contre 4,63 % au 31.03.2018) avec l'augmentation de celle-ci.

**La comptabilisation du résultat de l'exercice 2018-2019 au capital libre de l'EPG**, pour le prochain exercice, permet de reconstituer les fonds propres, les recapitalisant à hauteur de 13,09 %, et d'assainir ainsi le bilan. Si cet exercice s'inscrit dans le plan de redressement des finances de l'EPG initié en 2013, la vigilance se doit cependant d'être maintenue quant à la diminution constante des dons et à la fragilité de la trésorerie.



**Valérie Chausse, codirectrice**  
Responsable des finances,  
de l'immobilier et de l'informatique

## DONS 2018: UN BILAN MITIGÉ

Au niveau des revenus issus des dons et contributions, nous avons connu une baisse de 6 % par rapport à 2017, soit un manque d'environ 500 K (7,7 millions contre 8,2 en 2017). Cela s'explique principalement par l'arrêt de contributions importantes. Sur quatre années, cette perte se monte à environ 1,1 million de francs, soit -13 %.

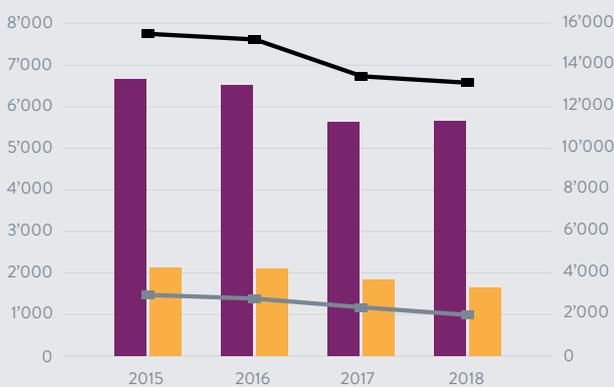
Par rapport au nombre de dons reçus cette année, nous avons constaté une légère baisse du nombre de contributions et dons, de l'ordre de 4 %, très largement issue d'une forte diminution des contributions AFC (-16 % environ).

### ÉVOLUTION DES DONS

	2018	2017	VARIATION EN %
Revenus issus des dons directs	5'932	6'301	-6 %
Revenus des dons issus de l'AFC	1'817	1'945	-7 %
<b>TOTAL DES REVENUS DES DONS en milliers de Frs (K)</b>	<b>7'749</b>	<b>8'245</b>	<b>-6 %</b>
Nombre de dons directs	12'304	12'599	-2 %
Nombres de dons AFC	1'824	2'169	-16 %
<b>TOTAL DU NOMBRE DE DONS</b>	<b>14'128</b>	<b>14'768</b>	<b>-4 %</b>

### UN ÉTAT DES DONNS INQUIÉTANT

Cette chute, tant au niveau des recettes issues de dons et contributions AFC qu'au niveau de la fréquence des dons, est corrélée à la chute des donateurs actifs depuis quatre ans. En effet, depuis 2015, nous constatons une tendance baissière du nombre de donateurs qui correspond à la perte « naturelle » d'une base de donateurs (départs, décès, déménagements, etc.). Cette chute s'est fortement accélérée en 2017\* (-13 %). Face à ce constat, nous avons développé des actions de communication et de collectes pour réactiver d'anciens soutiens, fidéliser les soutiens actifs et remercier.



	2015	2016	2017	2018
<b>Donateurs directs</b>	6'669	6'508	5'635	5'665
<b>Donateurs AFC</b>	2'130	2'110	1'841	1'652
<b>Nombre de dons directs</b>	14'522	14'261	12'599	12'304
<b>Nombre de dons AFC</b>	2'731	2'564	2'169	1'824

À la vue des résultats à fin mars 2019, nous constatons que ces actions ont porté des fruits et doivent être poursuivies avec ténacité. En effet, l'année 2018 a vu la tendance baissière se renverser pour la première fois depuis quatre ans, puisque nous connaissons une hausse de 1 % de donateurs directs. La chute des donateurs AFC se poursuit (-10 %). Une hypothèse possible à ces observations est une volonté des donateurs de ne plus passer par l'AFC pour donner directement à la caisse centrale, soit un effet de vase communicant à ne pas sous-estimer.

### DES PERSPECTIVES STRATÉGIQUES À DÉVELOPPER

En février 2019, nous avons également commandé un audit de notre base de données de donateurs qui nous a révélé des points très importants :

1. Plus de 90 % des donateurs ne renouvellent pas leurs dons chaque année.
2. La moitié des donateurs pense donner chaque année alors que ce n'est pas le cas.
3. 32 % des personnes ne donnent qu'une fois par année.

De cela, nous avons développé des pistes qui vont nous aider à formuler et implémenter une stratégie à trois ans qui nous permettra de travailler et d'améliorer :

- La qualité des messages et des actions de collecte
- La fréquence et le rythme des communications
- Le montant et le nombre de dons
- La diversification des moyens de paiement

Comme mentionné plus haut, nous avons déjà réalisé certains projets puisqu'en décembre 2018, nous avons lancé la plateforme de dons en ligne sécurisée <https://don.epg.ch> afin de permettre les dons par carte et PostFinance. En avril 2019, nous avons envoyé le premier numéro du « Entre vous et Nous », notre journal adressé aux donateurs et bénévoles de l'Église qui permet de mieux communiquer nos actions.

Il s'agit maintenant d'élaborer une stratégie à moyen et long terme qui nous permette de répondre à notre double défi : augmenter notre base de soutien et les recettes issues de dons.

\*Le nombre de donateurs AFC a été lissé sur la base des données reçues de l'administration d'une année civile à l'autre.



**Pauline Cressier**  
Recherche de fonds

## REVENUS DES TITRES ET DE L'IMMOBILIER : UNE PROGRESSION RÉJOUISSANTE

La contribution nette *hors Mission* (titres et immobilier de rendement) est de 1'004 K Frs, soit 46 K Frs plus élevés que le budget. En comparaison avec l'année précédente, le résultat progresse de près de 100 K Frs, ce qui permet de compenser le déficit net de *Mission* qui se creuse davantage pour atteindre 116 K Frs.

Le résultat de l'immobilier de rendement avant attribution à divers fonds est de 878 K Frs, en progression de 135 K Frs par rapport à l'année précédente. La mise en location de deux presbytères (Vandœuvres et Chêne-Bourg) et des surfaces commerciales de la rue du Cloître contribuent à l'augmentation des rendements locatifs malgré la perte des revenus du presbytère de Genthod due à la vente intervenue en juin 2018.

De ce résultat de 878 K Frs est retranchée une attribution à deux fonds affectés (Degen et Schorror) de 63 K Frs et une dotation de 100 K Frs au fonds de rénovation pour l'immobilier de rendement.

Après attribution de 163 K Frs aux fonds, le résultat net de l'immobilier de rendement est de 715 K Frs, soit une progression de 23,85 %. Le tableau de l'Immobilier de rendement montre les divers ratios et l'évolution depuis 2014-2015. Le ratio de la marge opérationnelle est passé à 56 %, améliorant la rentabilité de cette activité qui n'est pas sans risque (charges d'entretien et de gestion élevées, vacances).

## IMMOBILIER DE RENDEMENT

	COMPTES 2018-2019	COMPTES 2017-2018	COMPTES 2016-2017	COMPTES 2015-2016	COMPTES 2014-2015
<b>COMPTES IMMOBILIER DE RENDEMENT</b>					
Revenus	2'021	1'888	1'444	1'232	1'153
Charges	887	942	667	591	559
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>1'133</b>	<b>946</b>	<b>776</b>	<b>641</b>	<b>594</b>
En %	56 %	50 %	54 %	52 %	52 %
Développements futurs	255	203	215	210	226
En %	13 %	11 %	15 %	17 %	20 %
<b>RÉSULTAT NET INCLUANT LES FRAIS DE DÉVELOPPEMENT</b>	<b>878</b>	<b>743</b>	<b>561</b>	<b>431</b>	<b>368</b>
En %	44 %	39 %	39 %	35 %	32 %
Attribution à des legs affectés	63	65	11	0	0
Attribution au fonds de rénovation immo de rendement	100	100	0	0	0
<b>RÉSULTAT NET APRÈS ATTRIBUTION À DES LEGS AFFECTÉS</b>	<b>715</b>	<b>578</b>	<b>550</b>	<b>431</b>	<b>368</b>

Selon le compte de résultat par fonction, les titres apportent une contribution nette de 289 K Frs. Ils baissent de 38 K Frs par rapport à l'an passé, bien que les variations en capital soient très importantes (1'783 K Frs contre 10 K Frs en 2017-18).

À relever : l'EPG ne comptabilise comme produits que les intérêts et dividendes. La plus-value sur titres est compensée par l'augmentation des réserves de fluctuations de cours. En cas de moins-value, la provision est dissoute (cf. l'Annexe aux comptes pour plus de détails sur les titres et leur évaluation).

**Enfin, les résultats opérationnel et net des comptes de l'immobilier de rendement ayant quasiment doublé sur quatre ans, la contribution *hors Mission* dépasse actuellement, et pour la première fois, le million de francs pour atteindre 1'004 K Frs.**

L'effort se poursuit avec une gestion rigoureuse et respectueuse des contraintes d'inaliénabilité pour certains éléments de ce patrimoine, en gardant à l'esprit l'importance de cette contribution pour notre Église.



**Valérie Chausse, codirectrice**  
Responsable des finances,  
de l'immobilier et de l'informatique

## ENTRETIEN DE L'IMMOBILIER

### ASSAINISSEMENT ET ISOLATION : UN CHANTIER VASTE

En 2018-2019, nous avons dû entamer des travaux dans le cadre de l'assainissement des fenêtres du parc immobilier de l'Église protestante de Genève. Cette obligation est liée à la loi genevoise sur l'énergie qui demande à tout propriétaire d'assainir les fenêtres et embrasures qui présentent des déperditions énergétiques, soit en les adaptant, soit en les remplaçant.

Une première synthèse des mesures d'assainissement démontre l'importance en termes de coûts et de nombre de travaux que ces projets ont engendrés.

Quelques chiffres :

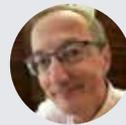
- 78 bâtiments ont été étudiés.
- 29 bâtiments sont conformes aux normes de l'assainissement.
- 18 bâtiments ont bénéficié d'une dérogation à assainir les fenêtres. Ce sont principalement des lieux de culte - temples - d'avant 1907.
- 11 bâtiments font l'objet d'une 2<sup>e</sup> demande de dérogation en cours après un premier refus.
- 12 bâtiments ont fait l'objet d'une demande de dérogation et n'ont pas eu de réponse de la part de l'Office cantonal de l'énergie (OCEN).
- 8 bâtiments sont suspendus pour cause de projets ou en cours de travaux.

L'investissement à ce jour tant au niveau de l'Église protestante de Genève que des paroisses se monte à environ 962'355 Frs.

Des travaux sont devisés au 31.03.2019 pour environ

380'300 Frs. Il s'agit des travaux pour les temples de Champel, Malagnou, Lignon, Montbrillant ainsi que pour le presbytère de Jussy.

Nous avons à cœur de poursuivre ce travail d'assainissement qui nous permet d'entretenir le patrimoine immobilier historique de l'Église, de le pérenniser mais aussi de permettre à la Mission de se déployer dans des lieux sains et plus adaptés.



**Claude Villat**

Architecte de l'Église  
(jusqu'en avril 2019)

**Michel Nunes**  
Architecte de l'Église  
(depuis mai 2019)



Les travaux de rénovation des locaux du premier étage de la maison Mallet (2, rue du Cloître) ont permis de louer ce bien et ainsi d'augmenter les rendements issus de l'immobilier.



# ANNEXE AUX COMPTES

LES PRÉSENTS COMPTES ANNUELS ONT ÉTÉ ÉTABLIS CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DES SWISS GAAP RPC ET DE LA SWISS GAAP RPC 21 AINSI QU'AUX DISPOSITIONS SUR LA COMPTABILITÉ COMMERCIALE DU CODE SUISSE DES OBLIGATIONS (ART 957 À 963 B EN VIGUEUR LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013).\*

## PRÉSENTATION DU COMPTE D'EXPLOITATION

Les états financiers de l'EPG présentent des comptes de deux manières :

- Le compte de résultat **par nature**
- Le compte de résultat **par fonction**
- Le compte de résultat **par nature** présente une vue globale de l'EPG, selon le plan comptable RPC 21. Cette présentation fait apparaître un ensemble de résultats intermédiaires. À noter :
  - Le résultat net de mission **avant hors Mission et Extraordinaires** qui reflète la capacité d'autofinancement des activités de pure mission,
  - Le résultat net **avant Extraordinaires** reflétant la capacité d'autofinancement de l'organisation en intégrant les contributions des titres et immobilier de rendement,
  - Le résultat avant *Variation des fonds*, soit les dissolutions/attributions de fonds qui incluent les contributions et charges extraordinaires,
  - Et le résultat **final**, soit le *Résultat de l'exercice* après les opérations sur fonds.
- Le compte de résultat **par fonction** fait apparaître un résultat pour chaque section concernée, permettant une analyse détaillée des revenus et coûts liés à chaque activité de l'EPG.

Il est structuré en trois parties :

- *Mission* : opérations ayant une relation directe avec la Mission de l'Église ;
- *Hors Mission* : activités valorisant les revenus de la fortune de l'EPG (titres et immobilier de rendement) ;
- *Extraordinaires* : revenus et charges exceptionnels, non planifiés, non budgétés, tels que des ventes immobilières, des dons très importants et non récurrents, des legs d'un montant exceptionnel. Sont également prises en compte les dissolutions de réserves et de fonds, distribuées en fonction des activités de Mission.

## STRUCTURE JURIDIQUE ET BUT DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE (EPG)

L'EPG est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil. Elle est régie par une Constitution et des Règlements (dernière version du 3 octobre 2012, révision partielle 2018-2019 sous <http://epg.ch/revision-constitution/>). Les paroisses sont des entités juridiques séparées, dont les comptes ne sont pas inclus dans la comptabilité de l'EPG.

Son but est le suivant : « L'EPG a pour but de satisfaire aux besoins religieux de la population protestante du canton de Genève, de défendre et de répandre les principes de la Réforme. Elle poursuit l'accomplissement de son œuvre par le concours actif de tous ses membres, par le ministère de ses pasteurs, par l'enseignement religieux, le culte public, les cérémonies religieuses et par tous les moyens appropriés. Elle célèbre les sacrements du baptême et de la sainte Cène. Elle s'associe à la célébration des grands événements de l'histoire du canton et de la Confédération. »

\*Tous les chiffres sont exprimés en milliers de Frs (K)

## L'ORGANISATION EN BREF

<b>Association</b>	Église protestante de Genève
<b>Rue</b>	Rue Gourgas 24, Case postale 73, 1211 Genève 8
<b>Téléphone</b>	+41 22 552 42 10
<b>E-mail</b>	info.epg@protestant.ch
<b>Internet</b>	www.epg.ch
<b>Année de fondation</b>	1536 (Adoption de la Réforme à Genève, le 21 mai 1536)
<b>Nombre de collaborateurs</b>	69 équivalents plein temps, ainsi qu'environ 500 bénévoles
<b>Président</b>	Emmanuel Fuchs
<b>Membres du Conseil du Consistoire</b>	Charles de Carlini, vice-président ; Blaise Menu, modérateur de la Compagnie des pasteurs et des diacres ; Alain de Felice, trésorier ad interim ; Joëlle Walther, présidente de l'Assemblée du Consistoire ; Rémy Aeberhard ; Chris Cook ; David Brechet ; Joséphine Sanvee.
<b>Direction</b>	Michel Chatelain, responsable chancellerie et ressources humaines ; Valérie Chausse, responsable finances, immobilier et informatique ; Alexandra Deruaz, responsable communication et recherche de fonds.
<b>Champs d'action/ prestations fournies</b>	<p>Durant l'exercice 2018-2019, l'EPG a été présente et disponible pour la population à Genève et ailleurs à travers ses activités culturelles, culturelles et ses œuvres d'entraide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cultes et prières, méditations et études bibliques (paroisses) ;</li> <li>• Musique, culture dans les espaces dédiés à Genève ;</li> <li>• Accompagnement des familles (enfants, adolescents et couples), des personnes handicapées, sourdes et malentendantes, des personnes âgées, des membres de la communauté LGBTI ;</li> <li>• Actes pastoraux (baptême, confirmation, mariage, service funèbre) ;</li> <li>• Personnes en recherche de sens (entretiens, formations, ateliers) ;</li> <li>• Formation universitaire et autres (Faculté de théologie de l'Université de Genève, Atelier œcuménique de théologie - AOT) ;</li> <li>• Aide humanitaire – Œuvres d'entraide protestantes (CSP, EPER, PPP) ;</li> <li>• Aide aux plus démunis – Halte de nuit ;</li> <li>• Accompagnement dans les aumôneries : EMS, hôpitaux universitaires, prisons ;</li> <li>• Présence diaconale auprès des plus fragiles ;</li> <li>• Préservation du patrimoine immobilier historique (temples et presbytères).</li> </ul>
<b>Liens avec les organisations liées</b>	<p>L'Église protestante de Genève est en lien étroit avec les 31 paroisses protestantes réparties en 7 régions. Les paroisses sont des entités juridiquement indépendantes mais en forte interaction avec l'Église protestante, attendu que les pasteurs et diacres qui travaillent dans les paroisses sont rémunérés par l'Église protestante.</p> <p>L'Église protestante a par ailleurs des liens institutionnels avec de nombreuses organisations religieuses genevoises, suisses et internationales, parmi lesquelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) ;</li> <li>• La Conférence des Églises romandes (CER) ;</li> <li>• La Faculté autonome de théologie à Genève ;</li> <li>• Le Conseil œcuménique des Églises ;</li> <li>• Témoigner ensemble à Genève.</li> </ul>

## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS (nombre d'équivalents plein temps - EPT)

NOMBRE D'EMPLOYÉS	31.03.2019	31.03.2018	DIFFÉRENCE
Ministres, diacres et stagiaires	50.65	46.95	3.7
Laïcs et administratifs	18.56	18.24	0.3
<b>Total</b>	<b>69.21</b>	<b>65.19</b>	<b>4.0</b>

Les chargés de ministère sont inclus dans la comptabilisation : *ministres, diacres et stagiaires*.

Ces chiffres incluent les collaborateurs qui sont refacturés à d'autres organismes : 1.75 EPT pour les *ministres, diacres et stagiaires*.

Ces chiffres n'incluent pas les retraités qui font des dépannages, les artistes et musiciens payés à la prestation. Les retraités au 31.03.2019 correspondaient à 1.51 EPT, 1.7 au 31.03.2018.

L'augmentation de 4 EPT est due à l'engagement de quatre stagiaires au 1<sup>er</sup> mars 2019 dont le financement devrait être pris en charge par le fonds dédié.

## SALAIRES, ÉVOLUTION DES TRAITEMENTS (y compris charges sociales)

TRAITEMENTS EN FRs	2018-19	2017-18	DIFFÉRENCE	EN %
Salaires	7'148'361	7'068'374	79'986	1,1 %
Charges sociales	1'594'976	1'598'131	-3'155	-0,2 %
<b>Total employés EPG</b>	<b>8'743'337</b>	<b>8'666'505</b>	<b>76'831</b>	<b>0,9 %</b>
Prestation de tiers / temporaires	145'491	116'128	29'363	25,3 %
Autres charges de personnel	101'614	158'755	-57'141	-36 %
<b>Total charges de personnel</b>	<b>8'990'441</b>	<b>8'941'388</b>	<b>49'053</b>	<b>0,6 %</b>
Traitements en fiduciaire	1'045'908	1'072'006	-26'097	-2,4 %
<b>Total incl. trait. en fiduciaire</b>	<b>10'036'349</b>	<b>10'013'394</b>	<b>22'955</b>	<b>0,2 %</b>

À noter que les comptes montrent les salaires administrés à titre fiduciaire pour les divers lieux d'Église, en ligne avec les normes comptables.

Les traitements 2018-2019 incluent également des salaires refacturés pour un montant de 125'794 Frs, 159'510 Frs en 2017-2018.

## COMPTABILISATION DES REVENUS

Les revenus sont comptabilisés de manière conservatrice.

1. Les revenus des dons sont comptabilisés au moment de la date de réception des fonds sur les comptes de l'Église. Un don peut être comptabilisé également sous engagement écrit.
2. Les legs sont comptabilisés au moment de la date de réception des fonds sur les comptes de l'Église.
3. Les revenus de ventes immobilières sont comptabilisés au moment de la réception des fonds sur les comptes de l'Église.

## ATTESTATIONS FISCALES

Les attestations fiscales ont été envoyées début février, pour les dons reçus l'année calendaire précédente. La date de valeur du don fait référence.

## LEGS

Les revenus de legs sont comptabilisés dans les revenus de Mission, sauf s'ils sont inaliénables ou s'ils sont non monétaires/peu liquides comme le legs d'une maison. Les legs de grande importance, même liquides, peuvent être comptabilisés en *Extraordinaires*.

En 2018-2019, le montant des legs extraordinaires est moins important qu'en 2017-2018 et s'élève à 200'315 Frs, représentant un seul legs.

## PRINCIPES D'AMORTISSEMENT

### Mobilier

- 1 an :** Logiciels.
- 2 ans :** Imprimantes, matériel.
- 3 ans :** Ordinateurs de bureau, mobilier.
- 5 ans :** Serveurs, équivalant à la durée du contrat de maintenance.

### Immobilier

- 5 ans :** Entretien, parquets, appareils ménagers.
- 10 ans :** Peinture, restauration de l'enduit des murs, installations électriques, installations sanitaires, travaux énergétiques.
- 15 ans :** Remplacement des fenêtres, réfection des façades, réfection de la toiture, mobilier de cuisine.
- 20 ans :** Isolation, travaux de canalisation, remplacement de la chaudière, remplacement du brûleur, revêtement, carrelage.
- 25 ans :** Grands travaux.

Concernant les travaux de rénovation importants, augmentant de manière sensible la valeur du bien, les dépenses pour développer un projet immobilier jusqu'à son autorisation en force sont passées de manière prudente en charges dites de développement. En revanche, les coûts de construction sont comptabilisés comme « travaux en cours » dans l'actif du bilan. À la fin des travaux, la partie des travaux relative à l'entretien courant est passée en charges courantes (impacte le compte de résultat l'année où le projet est terminé) et l'autre partie est activée en augmentation de la valeur de l'immeuble, pour être amortie ensuite à raison de 1,5 % par an, dès l'année suivante.

Au 31.03.2019, une partie des « travaux en cours » de la maison Mallet sont activés pour 1'306'276 Frs et concernent les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages qui ont été rénovés pour offrir en location de spacieux bureaux et un logement. Ces travaux seront amortis lors du prochain exercice, l'inauguration ayant eu lieu en avril 2018.

Les « travaux en cours » de Vandœuvres sont également activés pour une valeur de 389'619 Frs. Ce montant correspond aux travaux de rénovation du presbytère loué dès le mois d'août. Cette rénovation est amortie sur 15 ans.

La somme des travaux en cours au 31.03.2019 est de 751'949 Frs. Elle était de 128'328 Frs au 31.03.2018. Ces travaux portent sur des projets à Jussy (grange, presbytère et nouvelle construction), à Cartigny, aux Eaux-Vives et au Petit-Lancy.

## ÉVOLUTION DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS EN FRs	2018-19	2017-18	DIFFÉRENCE	EN %
Valeurs mobilières-titres	25'000	25'000	0	0 %
Immobilier de Mission	65'093	91'548	-26'455	-28,9 %
Immobilier de rendement	123'383	100'019	23'364	23,4 %
Informatique	5'353	7'507	-2'154	-28,7 %
<b>Total</b>	<b>218'829</b>	<b>224'074</b>	<b>-5'245</b>	<b>-2,3 %</b>

## REVENUS SUR FONDS INALIÉNABLES ET AFFECTÉS

Chaque année, l'EPG rétribue les fonds qui proviennent de revenus testamentaires. Sur la base des résultats sur titres de 2018, il a été décidé d'allouer un intérêt de 1 % sur ces fonds, comme lors du précédent exercice de 2017-2018.

Pour améliorer la transparence des comptes et dans l'optique d'appliquer les normes suisses GAAP RPC, l'EPG publie un tableau montrant l'ensemble des divers fonds et leur fluctuation de valeur pendant l'exercice (À voir sur: <http://epg.ch/qui-sommes-nous/notre-organisation/finances/comptes-epg>).

## ÉVALUATION DES TITRES

Les titres apparaissent au bilan à la valeur du marché au 31.03.2019. Les prises de valeur en capital sont compensées par des provisions pour pertes sur titres. Les pertes de valeur en capital sont compensées par une dissolution de provisions.

Pendant l'exercice 2018-2019, les titres ont globalement gagné 1'782'996 Frs de valeur, gain compensé par une attribution aux fonds spéciaux (variation). En 2017-2018, la perte de valeur des titres avait été de 9'887 Frs, compensée par une dissolution de provisions.

Les titres en monnaies étrangères ont été réévalués selon les cours de change suivants:

<b>EUR</b>	▶	1,11825
<b>USD</b>	▶	0,99590
<b>GBP</b>	▶	1,29771
<b>JPY</b>	▶	0,00900
<b>NOK</b>	▶	0,11565

Des réserves pour pertes sur titres d'une valeur d'au moins 13 % du portefeuille sont souhaitées pour être à même de subir un revers boursier sans perte comptable qui affecterait négativement les résultats de l'Église. Cette limite est respectée au 31.03.2019 et au 31.03.2018.

Pour les titres qui ne sont pas cotés en bourse (Maison de la Réformation, Salle centrale de la Madeleine), c'est la valeur de l'estimation fiscale qui est comptabilisée.

La provision de risques pour fluctuation de cours a été transformée en un fonds. Ce fonds pour fluctuation de cours couvre les risques de deux portefeuilles de titres; ces portefeuilles de titres représentent les équivalents « actifs » de tous les fonds qui ne sont pas couverts par des portefeuilles spécifiques.

## IMMOBILIER DE MISSION

L'immobilier de Mission comprend les temples et chapelles en activité, les espaces paroissiaux, ainsi que les logements de ministres où un loyer préférentiel est encore appliqué. Les autres logements sont inclus dans l'immobilier de rendement.

L'immobilier de Mission comprend des biens tombant sous la loi d'avant 1907, et d'autres biens non soumis.

## IMMOBILIER DE RENDEMENT

Par souci de simplification, l'immobilier de rendement est comptabilisé sur une période correspondant à l'année calendaire, en rapportant les divers comptes de régie qui bouclent au 31.12.

Les revenus et charges qui ne transitent pas par les régies mais qui sont gérés directement par l'EPG sont, eux, comptabilisés sur la période d'année comptable.

Il en résulte un léger décalage, justifié par la simplification apportée par l'utilisation des décomptes standards de régie au 31.12.

L'immobilier de rendement constitue un axe financier stratégique de l'Église dans le cadre de son plan de redressement. Le compte de fonctionnement de l'immobilier de rendement est illustré par un tableau faisant état de l'évolution des états locatifs, des charges (courantes, d'entretien et financières), du résultat opérationnel et du résultat net incluant les frais de développement.

Le résultat net (marge nette après attribution à des legs affectés) de l'immobilier de rendement évolue favorablement et croît progressivement depuis cinq ans. L'évolution marquée de 2018-2019 de 28 % est due à l'augmentation du rendement locatif (location des presbytères de Vandœuvres et Chêne-Bourg, malgré la perte des loyers du presbytère de Genthod vendu au mois de juin pour participer au financement de la restructuration de la Caisse de pension) et à la baisse des charges (courantes, d'entretien et financières, malgré l'augmentation des frais de développement de 51'964 Frs).

Les amortissements augmentent de 23,36 % avec les travaux à amortir effectués dans les presbytères listés ci-dessus. Certains biens immobiliers de rendement sont classés, tombent sous la loi d'avant 1907, alors que d'autres subissent moins de contraintes.

Une dotation de 100'000 Frs est attribuée au fonds de rénovation pour l'immobilier de rendement.

## CAISSE DE PRÉVOYANCE

Rappel : La CPEAPG est passée d'un système de primauté de prestations à un système de primauté de cotisations au 1<sup>er</sup> juillet 2013 à fins d'assainissement. L'EPG s'est alors engagée à recapitaliser la caisse, qui souffrait d'un grave déficit de couverture, dans un délai de cinq ans. Dans le cadre de cet assainissement, l'EPG s'est également engagée à soutenir les employés de plus de 50 ans à cette date, au travers d'un plan d'accompagnement visant à réduire la perte de leurs rentes.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2018, la dernière étape a été franchie et la Caisse de pension splittée avec un transfert des avoirs de prévoyance professionnelle des employés actifs auprès de la CIEPP; la Caisse de prévoyance des Églises et associations protestantes de Genève (CPEAG) conservant la part des rentiers et la gestion y relative.

Au préalable, en juin 2018, l'EPG s'est engagée en signant une convention avec la CPEAG pour couvrir les derniers coûts relatifs à cette opération, soit au final 4'045'137 Frs.

Pour pallier l'éventuelle insuffisance de couverture de la CPEAPG, une deuxième convention a été ratifiée à la demande de l'autorité de surveillance, mettant en place une garantie de l'EPG à hauteur de 6'000'000 Frs. Cette garantie peut être appelée par tranches en fonction du niveau de sous-couverture de la CPEAPG à la fin de l'année.

Cette garantie a été constituée au moyen de l'ouverture d'un fonds dans les comptes de l'EPG pour la couvrir. Ce fonds est alimenté à hauteur de 4'002'598 Frs (principalement par la vente du presbytère de Genthod). La différence provient d'un relèvement de la provision existante (1'200'000 Frs au 01.04.2018) de 797'402 Frs. Au 31.12.2018, le taux de couverture de la CPEAPG était insuffisant; une première tranche de 400'000 Frs de la garantie a dès lors été appelée pour le 30.06.2019 et figure dans les dettes à court terme, réduisant d'autant le fonds y relatif.

## ÉVOLUTION DES PROVISIONS

PROVISIONS EN FRs	31.03.2019	31.03.2018	DIFFÉRENCE	EN %
<b>Total à court terme</b>	<b>523'860</b>	<b>501'114</b>	<b>22'746</b>	<b>4,5 %</b>
Fonds de pension - accompagnement	0	3'660'306	-3'660'306	-100 %
Fonds de pension - autres ministères	0	241'471	-241'471	-100 %
Restructuration caisse de retraite	1 997'402	2 380'479	-383'077	-16,1 %
<b>Total Provisions à long terme</b>	<b>1 997'402</b>	<b>6'282'256</b>	<b>-4'284'854</b>	<b>-68,2 %</b>

Les provisions *Fonds de pension – accompagnement/autres ministères* couvrent les frais estimés du plan de soutien. Au 31.03.2019, elles ne sont plus nécessaires et sont donc dissoutes.

Au 31.03.2019, la provision *Restructuration caisse de retraite* couvre uniquement les risques liés à la garantie signée par l'EPG.

## NANTISSEMENT

Deux portefeuilles de titres d'une valeur de 3'983'630 Frs sont nantis au 31.03.2019 pour bénéficier d'une ligne de crédit temporaire si nécessaire. La valeur de ces portefeuilles nantis au 31.03.2018 était de 3'619'566.80 Frs.

## CONSULTANTS

Les charges des consultants responsables de projets sont couvertes par les dons de sponsors. Le montant total de ces versements en 2018-2019 est de 25'913 Frs. En 2017-2018, ce montant était de 35'000 Frs.

## TERRE NOUVELLE

La comptabilité de Terre Nouvelle a été intégrée dans les comptes de l'EPG pour la première fois en 2016-2017. Il s'agit en fait d'une activité fiduciaire faite pour le compte d'organisations d'entraide telles que Pain pour le prochain, EPER, DM, etc. Les montants reçus sont redistribués le mois suivant.

En 2018-2019, le montant redistribué est de 194'764 Frs. En 2017-2018, ce montant redistribué était de 212'537 Frs.

## CRÉANCES

Au 31.03.2019, le total net des créances s'élève à 530'879 Frs (851'374 Frs de créances ouvertes contre 320'495 Frs d'acomptes versés).

Au 31.03.2018, le total net des créances s'élevait à 1'968'685 Frs (2'574'498 Frs de créances ouvertes contre 605'813 Frs d'acomptes versés).

La situation s'est améliorée avec des mesures prises pour recouvrer les sommes dues. Un versement important attendu, lié à un reliquat de vente immobilière, a également été versé fin juin 2018.

## CAPITAL

Le capital libre de l'EPG est proportionnellement faible par rapport à la somme du bilan et s'est encore détérioré (4,39 % au 31.03.2019 contre 4,63 % au 31.03.2018) avec l'augmentation de celle-ci.

La somme du bilan augmente à cause du bénéfice de 4'817'656 Frs réalisé au cours de l'exercice, reposant en grande partie sur une dissolution exceptionnelle de provisions de 5'082'256 Frs et un bénéfice exceptionnel sur aliénation d'un actif immobilisé de 6'619'983 Frs (presbytère de Genthod); avec des charges exceptionnelles de 4'392'119 Frs (versement au plan de soutien de la caisse de pension) et de 4'021'090 Frs (création du fonds de garantie CPEAPG).

Ce bénéfice n'est donc pas disponible en termes de trésorerie (le cash de la vente immobilière a été versé au plan de soutien et a contribué à la constitution de la garantie CPEAPG) mais reflète un solde de dissolution de provisions au passif du bilan.

La comptabilisation du résultat de l'exercice 2018-2019 au capital libre de l'EPG, pour le prochain exercice, permet de reconstituer les fonds propres, les recapitalisant à hauteur de 13,09 %, et d'assainir ainsi le bilan.

## FLUX DE TRÉSORERIE

Le rapport de trésorerie est construit pour 2018-2019 de manière plus détaillée que pour 2017-2018, faisant apparaître une correction du résultat final, soit un déficit de trésorerie de 851 K Frs avant *Extraordinaires* et *Mouvements de fonds* pour déterminer ensuite le flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation de l'EPG. Ce flux de trésorerie négatif de -552 K Frs (5'172 K Frs en 2017-2018) est contrebalancé par l'Extraordinaire (mélange d'apport de cash et de dissolution de provisions, voir ci-dessus), la fluctuation des titres (capitalisation ne représentant pas un apport de liquidités), les activités d'investissement (immobilier et titres) et les intérêts de dettes.

Cette diminution de la trésorerie entre le début et la fin de l'exercice 2018-2019 est due à des investissements importants, à savoir la création du portefeuille *Jeunes Ministres* et *Vie Chère*, la mise en place de la garantie envers la CPEAPG de 4'003 K Frs, le paiement des coûts d'assainissement de la Caisse de pension de 4'045 K Frs... Cette diminution de la trésorerie est aussi la conséquence du décalage d'une subvention importante de 1'200 K Frs (versée en 2019-2020), du retrait des disponibilités des fonds réservés pour les projets immobiliers de 2'089 K Frs, etc.



**Valérie Chausse, codirectrice**

Responsable des finances,  
de l'immobilier et de l'informatique

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de francs

	COMPTES 2018-19	COMPTES 2017-18
<b>ACTIVITÉ DE L'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice	4'818	49
Activités extraordinaires et hors période	-8'112	NA
Fluctuation de cours	-1'783	NA
Mouvement de fonds	4'226	4'820
Bénéfice avant Extraordinaires et Mouvement de fonds	-851	NA
Amortissements	219	224
Provisions à long terme liées à l'exploitation	0	1'200
Transitoires et provisions à court terme	34	-170
Fournisseurs et dettes à court terme	-125	-27
Débiteurs	177	248
Réserves	-6	-1'162
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-552	5 172
Flux de fonds provenant de l'activité extraordinaire	4'901	NA
Flux de fonds provenant des fluctuations de cours (titres)	1'783	NA
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Immobilier	-2'104	-1'619
Titres	-6'586	-5'922
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-8'690	-7'541
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Dettes sans intérêts		-197
Dettes portant intérêts	58	1'190
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	58	993
<b>AUGMENTATION/DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>-2'500</b>	<b>-1'375</b>
<b>SITUATION DES LIQUIDITÉS</b>		
Disponibilités initiales (1.04.18)	6'415	7'790
Disponibilités finales (31.03.19)	3'914	6'415
<b>VARIATION DES DISPONIBILITÉS</b>	<b>-2'500</b>	<b>-1'375</b>

### ACTIVITÉS HORS BILAN

#### Comptes retraités

Il reste encore deux comptes au bénéfice de deux retraités dont le montant total est de 14'562 Frs; la trace des bénéficiaires n'a pas été retrouvée.

#### Les événements post-clôture

Il n'existe pas d'événement postérieur à la date du bilan qui ait un potentiel impact sur les comptes au 31.03.2019.



De haut en bas, de gauche à droite : Blaise Menu, modérateur, Charles de Carlini, vice-président, Karine Brawand, assistante, Alain de Felice, Joëlle Walther, Emmanuel Fuchs, président, Joséphine Sanvee, Rémy Aeberhard, Chris Cook (absente).

## L'ÉGLISE PROTESTANTE NE REÇOIT AUCUNE AIDE DE L'ÉTAT

Elle paie chaque mois le salaire de ses pasteur-e-s et diacres. Nous avons besoin d'une trésorerie qui nous permette de faire face à ces charges récurrentes. C'est pourquoi la régularité des dons est si essentielle !

### En faisant des dons réguliers :

- Vous soulagez la trésorerie de l'Église !
- Vous soulagez également votre budget en échelonnant votre don sur l'année.
- Vous contribuez à pérenniser notre Mission.

### Comment faire des dons régulièrement ?

En demandant des bulletins de versement nominatifs à Valérie Julia, responsable du registre, par téléphone au 022 552 42 15 ou par e-mail à [valerie.julia@protestant.ch](mailto:valerie.julia@protestant.ch).

Vous serez ainsi en mesure de procéder à votre don par mensualités.

Vous avez la possibilité de faire un ordre permanent auprès de votre banque ou par e-banking sur notre IBAN CH 93 0900 0000 1200 0241 0 (Postfinance).

L'ordre permanent est idéal pour les paiements périodiques : vous choisissez la périodicité et vous pouvez modifier ou révoquer l'ordre en tout temps.

Enfin, si vous recevez les bulletins de versement de l'Administration fiscale cantonale, assurez-vous de payer chaque mois votre contribution ecclésiastique volontaire.

En vous engageant avec l'Église, vous vous engagez auprès de la population genevoise. Chaque don compte et permet à une famille, un couple, une personne seule d'avoir accès au corps pastoral et à une communauté vivante.

**La force de notre Église est sa disponibilité,  
et votre générosité en est la garantie !  
Un grand merci d'avance !**

## POUR FAIRE UN DON

Pour faire un don à l'Église protestante de Genève, vous pouvez effectuer des versements à l'intention de l'Église protestante de Genève, 1205 Genève, auprès de PostFinance :

**IBAN CH 93 0900 0000 1200 0241 0**

Si vous souhaitez participer au Plan de relève, merci de le faire à l'intention de l'Église protestante de Genève, 1205 Genève, auprès de la Banque cantonale de Genève :

**IBAN CH 24 0078 8000 0504 8646 7**

**Mention : Plan de relève.**



*Ainsi, à plusieurs, nous sommes  
un seul corps en Christ, étant tous  
membres les uns des autres,  
chacun pour sa part.*

ROMAINS 12:5